

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3423 - MERCREDI 6 FÉVRIER 2019

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi entame sa première tournée régionale

C'est par l'Angola que Félix Tshisekedi a entamé, hier, sa première tournée régionale. Sa rencontre avec son homologue angolais, Joao Lourenço, était à huis clos, un entretien d'une heure suivi d'un déjeuner officiel, dont rien n'a filtré. L'Angola, à en croire une source officielle citée par l'Agence angolaise de presse, espère que la nouvelle donne politique en RDC contribuera à relancer les projets de coopération bilatérale entre les deux pays.

Une visite express, puisque Félix Tshisekedi devait se rendre dans la journée au Kenya, pour remercier Uhuru Kenyatta, le seul président qui a fait le déplacement pour sa prestation de serment. C'est par le Congo-Brazzaville qu'il entend boucler, demain, cette tournée régionale, la toute première depuis sa prise de pouvoir. [Page 3](#)



Félix Tshisekedi et son homologue angolais, João Lourenço, à Luanda, le 5 février 2019

INVESTISSEMENTS

Le prochain gouvernement face aux craintes des privés



Un site minier appartenant à la société Mining Company Katanga

Comme à l'accoutumée, la Fédération des entreprises du Congo (Fec) lance un débat sur les mesures « irrégulières, au pire irrationnelles et incohérentes » du gouvernement de la République au courant de l'année 2018. Au total, huit mesures sont ainsi

épinglées pour leur incapacité à répondre au défi de développement des affaires et des investissements dans le pays.

De la fameuse redevance logistique terrestre à la généralisation quasi-abusive des prestations de l'Office national du café en pas-

sant par la double taxation qui prend corps dans le secteur du tourisme, toutes ces mesures jugées extrêmement dangereuses ont perdu leur vocation originelle après une application calamiteuse. [Page 2](#)

VILLE DE KINSHASA

Qui succédera à André Kimbuta ?

Les partis et regroupements politiques intéressés par le poste de gouverneur de Kinshasa se préparent déjà en fonction du scrutin prévu le 27 mars prochain. L'UDPS miserait sur un de ses cadres, en la personne de Laurent Batumona, ressortissant de l'ex-Bandundu, avec pour colistier, Gérard Mulumba, l'élu de Kingabwa, qui n'a jamais renoncé à son ambition de gérer la ville de Kinshasa. Du côté du PPRD, Magloire Kabemba et Gentiny Ngobila s'affichent déjà comme virtuels candidats de l'ancien parti au pouvoir, à côté d'autres postulants. Cependant,



André Kimbuta-2

d'autres personnalités à l'instar de Déo Kassongo et Claude Maluma pourront jouer les trouble-fêtes au regard des idées innovantes dont elles sont porteuses afin d'insuffler un vent de changement dans la capitale kinoise. [Page 3](#)



Un film de Nolda Di Massamba

LES RELÉGUÉS

L'affiche du documentaire Les relégués, Bana Nkole

CINÉMA

« Les relégués » en première congolaise à l'Espace Bomoko Connexion

La projection initiale au pays du nouveau documentaire de Nolda Di Massamba, « Les relégués, Bana Nkole », est programmée demain dans la commune de Bandalungwa. Le film rétabli dans son contexte historique a pour toile de fond le récit de Simon

Kimbangu. Les relégués auxquels se réfère le documentaire ne sont autres que les anciens disciples du « prophète » qui, de 1921 à 1957, « urent emprisonnés puis relégués, dispersés dans toutes les provinces du Congo belge ».

Descendante de disciples du « prophète » et témoin contemporain de l'histoire du Congo », Nolda Di Massamba est aussi, à travers ce film, dans une quête personnelle qui la mène à la recherche des origines du Kimbanguisme. [Page 6](#)

ALTERNANCE AU SOMMET DE L'ÉTAT

La RDC a montré l'exemple en matière de démocratie

L'affirmation est du secrétaire fédéral du PPRD/Chine, Stephen Bwansa, saluant avec ferveur la passation civilisée du pouvoir entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi. Dans un message, il met en exergue le rôle majeur du président sortant.



: Stephen Bwansa, secrétaire fédéral du PPRD Chine

La passation civilisée et pacifique du pouvoir en République démocratique du Congo (RDC), le 24 janvier dernier, entre les présidents Joseph Kabila et Félix Antoine Tshisekedi est une première dans la sous-région de l'Afrique centrale, a indiqué Stephen Bwansa, ajoutant que des fleurs sont de plus en jetées au président Kabila qui a fait montre d'abnégation en cédant, par respect pour la Constitution, le pouvoir à son successeur. A partir de Beijing, il a tenu à saluer particulièrement cette alternance à la tête du pays.

Parlant du président sortant, il déclare dans son message : « A mon humble avis, le camarade Joseph Kabila Kabange et ma famille

politique avons aujourd'hui démontré à la face du monde le sens le plus élémentaire de l'équilibre politique et démocratique pour la bonne marche de la République. Savoir déjouer les stratégies du chaos des ennemis du Congo mises en marche pour la cause des intérêts de certains clubs financiers internationaux occultes oblige la discipline et la constance tout en associant les règles du caractère de la force et puissance de l'aigle tout comme de l'agneau. Ainsi, nous félicitons le très cher compatriote et camarade Joseph Kabila Kabange pour l'esprit de liberté démocratique qu'il vient de faire montre à la nation congolaise ».

D'après Stephen Bwansa, Joseph Kabila a fait de la RDC un exemple en matière de démocratie pour d'autres pays qui peuvent s'en inspirer. Dans son message, il pense que la démocratie est un exercice qu'il faudrait appliquer avec beaucoup de stratégies politiques, programme de développement, innovation, humilité, courage et puissance. Pour les moins avertis, indique-t-il, la démocratie est une fin, tandis que pour des hommes affermis, elle reste un processus qui renvoie sur deux systèmes importants, à savoir la conservation et l'exercice du pouvoir, alors que l'accession au pouvoir par les urnes reste et restera toujours un moyen contestable dans le monde politique et les bases politiques respectives.

Et Stephen Bwansa note qu'il y a une nette différence entre les esprits éclairés qui s'inclinent par stratégie devant le résultat des urnes, et ceux qui dirigent le monde politique alors que celui-ci n'est autre chose qu'une démocratie de servitude intellectuelle et celle de la liberté pour la conquête ou la reconquête du pouvoir. « Ainsi, la République démocratique du Congo, par sa jeune démocratie, vient de donner une leçon politique et de démocratie dont certains Etats, selon les cas, peuvent s'inspirer de par leur passé historique et culturel afin que la démocratie serve l'intérêt de l'humain », soutient-il. Stephen Bwansa présente au finish ses félicitations au président Félix Tshisekedi et l'encourage à continuer la lutte du développement, de paix ainsi que de l'indépendance politique et démocratique de la RDC.

Martin Enyimo

INVESTISSEMENTS

Le prochain gouvernement central face aux craintes des privés

Des préoccupations clairement exprimées visent sans détours un certain nombre de mesures jugées extrêmement dangereuses par les milieux des affaires qui ont perdu leur vocation originelle après une application calamiteuse.

Comme à l'accoutumée, la Fédération des entreprises du Congo (Fec) lance un débat sur les mesures « irrégulières, au pire irrationnelles et incohérentes » du gouvernement de la République au courant de l'année 2018. Au total, huit mesures sont ainsi épinglées pour leur incapacité à répondre au défi de développement des affaires et des investissements dans le pays.

D'abord, il y a la fameuse redevance logistique terrestre. Au départ, son objectif était de mobiliser un financement pour certains projets visant le transport, principalement la Société congolaise des transports et des ports (SCTP ou ex-Onatra). Instaurée pour une période de deux ans, cette redevance a connu une généralisation dans tous les postes frontaliers de la République démocratique du Congo, même dans certaines zones sans chemin de fer. Outre la violation du délai initial et une généralisation « illégale » par simple voie d'arrêt interministériel, cette redevance participe, a en croire la Fec, au « renchérissement des prix des produits destinés au marché intérieur et exportés ». Il reviendra ainsi au prochain gouvernement de la République de statuer sur son sort.

Une autre mesure à controverse concerne une généralisation quasi-abusive des prestations de

l'Office national du café. Il est curieux, constate la Fec, de constater son élargissement aux autres produits agricoles, alors que le texte officiel créant cet office lui reconnaît la seule compétence d'assurer la promotion de la culture et du commerce du café. Il persiste ainsi un conflit de compétence en matière de contrôle. A cela, il faut ajouter l'augmentation de plus de 360 % du taux des droits de trafic maritime par le ministre des Transports. Autres craintes, la perception sans fondement juridique de la taxe sur la promotion de l'industrie à l'occasion des importations effectuées par les sociétés minières (en contradiction avec le code minier) et l'instauration des frais techniques par l'hygiène aux frontières (en violation du décret du Premier ministre).

Dans la foulée, il faut citer la double taxation qui prend corps dans le secteur du tourisme après la publication d'un arrêté attribuant à l'Office national du tourisme les redevances perçues par la DGDA au profit du Trésor public sur la base d'une ordonnance-loi. Enfin, les entreprises privées reviennent aussi sur une volonté quasi-manifeste de l'Etat de les déposséder de leurs avoirs immobiliers et fonciers malgré leur acquisition par les voies légales. La Fec soutient sans faille la réforme en cours du secteur foncier en RDC mais, elle reste attachée également à la sécurisation des titres immobiliers et au respect de la Constitution sur la question de la propriété privée.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Félix Tshisekedi entame sa première tournée régionale

C'est par l'Angola que le chef de l'Etat a débuté, le 5 février, sa première sortie dans quelques pays voisins. Un rituel auquel il ne pouvait pas déroger pour rassurer sur sa disponibilité à coopérer avec les Etats frontaliers.

L'Angola a finalement reconnu l'investiture de Félix Tshisekedi comme président élu de la République démocratique du Congo (RDC) après moult attermolements. Ce pays espère que la nouvelle donne politique congolaise contribuera à relancer les différents projets de coopération bilatérale. « *La complémentarité des deux économies et le potentiel sont essentiels, ce qui permet de rationaliser les coûts et les moyens* », a indiqué, dans la foulée, le ministre angolais des Relations extérieures, Manuel Augusto, cité par l'Agence anglaise de presse.

Autant dire que les sujets de discussions n'ont pas manqué lors de l'échange que les deux chefs d'Etat ont eus à Luanda. Manuel Augusto cite, entre autres, la capitalisation du chemin de fer de Benguela lié au port de Lobito qui, d'après lui, peut booster l'industrie minière de la RDC, avec des avantages pour l'Angola. Il entrevoit également, avec le nouveau leadership en RDC, la possibilité de garantir l'électrification de Cabinda grâce à la capacité énergétique de ce pays qui possède Inga, l'un des plus grands barrages hydroélectriques du continent africain. L'occasion était également toute indiquée pour les deux chefs d'Etat de se rassurer mutuellement en levant toutes les incompréhensions et autres ambiguïtés dans leur

approche de coopération bilatérale qu'ils veulent redynamiser pour le bien-être de leurs populations respectives.

Pour cette première tournée à l'étranger, Félix Tshisekedi se fait accompagner par une forte délégation d'une vingtaine des membres dont quelques ministres du gouvernement sortant, à l'instar du ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu, mais aussi du ministre de la Défense et celui des Finances. L'agenda du chef de l'Etat prévoyait également un déplacement, toujours le 5 février, vers Nairobi, au Kenya, où il était attendu par son homologue Uhuru Kenyatta qui a été un de ses grands soutiens lors des tractations ayant abouti à la création de la plate-forme électorale Cap sur le changement.

C'est par Brazzaville, capitale de la République du Congo, que Félix Tshisekedi va boucler, sa première tournée régionale. Sur place, le cinquième chef de l'Etat de la RDC s'entretiendra avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui a été d'un grand apport dans l'atterrissage en douceur du processus politique en RDC suite à son implication personnelle. Une visite qui a valeur de symbole pour sceller davantage les liens séculaires d'amitié et de fraternité qui unissent les deux Congo. A noter aussi que ce week-end, Félix Tshisekedi devrait être à Addis-Abeba pour prononcer son discours de président nouvellement élu, une tradition des sommets de l'Union africaine.

A.D.

Le chef de l'Etat vante «l'alternance pacifique» dans son pays

Le nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC) a défendu, hier à Luanda, la légalité de sa victoire contestée et vanté « l'alternance pacifique » dans son pays, tout en reconnaissant des « irrégularités » au cours du processus électoral.

« *Je sais qu'il y a eu quelques imperfections, quelques irrégularités lors de ces élections mais, dans l'ensemble, nous pouvons émettre un satisfecit parce que tout simplement (...) cette alternance s'est faite de manière pacifique* », s'est réjoui Félix Tshisekedi devant la presse, au cours de sa première visite à l'étranger depuis son investiture.

Proclamé élu par la Cour constitutionnelle, le 20 janvier, Félix Tshisekedi a pris la succession de Joseph Kabila, resté au pouvoir pendant dix-huit ans, à l'issue des élections générales disputées le 30 décembre. Cette première alternance pacifique dans l'histoire de la RDC est contestée par l'opposant Martin Fayulu, qui revendique la victoire avec 61% des voix et dénonce un « putsch » électoral.

Devant son homologue angolais, Joao Lourenço, le chef de l'Etat congolais

a balayé hier la controverse.

« *A ce jour, j'attends toujours la preuve de celui qui conteste le verdict de la Cour constitutionnelle, je n'ai toujours rien vu* », a-t-il déclaré. Félix Tshisekedi a confirmé qu'il était prêt à partager le pouvoir avec le camp de son prédécesseur, qui a gardé la majorité des sièges à l'Assemblée nationale.

« *Il n'y a pas d'accord encore en ce moment mais, il y a des discussions (...), j'ai entrepris d'envoyer un message d'apaisement à M. Joseph Kabila et ses amis* », a-t-il assuré, démentant toute volonté de « chasse aux sorcières ».

« *Nous allons gouverner le pays ensemble et pour cela, nous allons nous mettre d'accord sur un programme déterminé* », a poursuivi le nouveau président.

Félix Tshisekedi a également indiqué ne pas avoir « fait de proposition claire à Martin Fayulu » pour entrer au gouvernement mais lui a « donné des garanties quant à (son) comportement démocratique ».

Le président congolais a par ailleurs demandé à Joao Lourenço un « soutien » au processus en cours dans son pays et l'a assuré de « sa parfaite collaboration » avec l'Angola.

D'après AFP

GOUVERNORAT DE KINSHASA

Qui succédera à André Kimbuta ?

La ville capitale connaîtra, dans les prochains jours, précisément le 27 mars, son nouveau gouverneur et vice-gouverneur, au terme du scrutin qui sera organisé au sein de l'Assemblée provinciale.

Le dépôt des candidatures s'étant clôturé le 5 février, il appartiendra à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) d'examiner et de traiter les différents dossiers sur sa table pour ne retenir que ceux qui seront conformes aux exigences de la loi électorale. Dans les états-majors des partis et regroupements politiques intéressés par le poste hautement stratégique de gouverneur de Kinshasa, l'on ne jure que par le plébiscite des candidats désignés à l'image du PPRD et de l'UDPS, les deux partis les mieux représentés à l'Assemblée provinciale de la ville.

Autant dire que la lutte s'annonce âpre entre les différents candidats qui se bousculent au portillon. L'UDPS qui, déjà, a dans son escarcelle la présidence de la République, veut réitérer l'exploit en s'adjugeant également l'exécutif provincial de la ville de Kinshasa. Le parti de l'actuel chef de l'Etat mise sur un de ses cadres, Laurent Batumona, ressortissant de l'ex-Bandundu, au poste de gouverneur avec pour colistier Gérard Mulumba, l'élu de Kingabwa, qui n'a jamais renoncé à son ambition de gérer cette ville. Selon certaines indiscretions, les deux devaient harmoniser leurs vues, sous l'arbitrage du parti, étant donné que Gérard Mulumba était, au départ, partant pour une candidature à la tête du governorat de Kinshasa.

Qu'à cela ne tienne. L'ancien pensionnaire de l'ex-prison de Makala et tout récemment bénéficiaire de la grâce présidentielle était bien obligé de revoir ses ambitions à la baisse. Aux dernières nouvelles, un autre candidat à la course, Adam Bombole, dont le fauteuil de gouverneur lui avait échappé de justesse en 2007 au profit d'André Kimbuta, a décidé de se désister au profit du ticket Batumona-Gérard Mulumba. En tant qu'un des soutiens à Félix Tshisekedi pendant les élections, il juge inconcevable de concurrencer l'UDPS sur ce terrain.

Du côté du PPRD, apparemment, le choix aurait été rendu difficile au regard de la multitude des candidatures à gérer. Magloire Kabemba et Gentiny Ngobila s'affichent déjà comme virtuels candidats de l'ancien parti au pouvoir, à côté d'autres postulants. Si le premier peut se prévaloir d'une certaine expérience pour



André Kimbuta

avoir longtemps évolué à l'ombre d'André Kimbuta et surtout d'avoir été un des géniteurs de la direction générale des recettes de Kinshasa, le second part avec un handicap sérieux : les incidents ayant émaillé le processus électoral à Yumbi, dans la province de Mai Ndombe, où il fut gouverneur. Deux communautés locales s'y sont affrontées occasionnant mort d'hommes et de nombreux déplacés. D'autres personnalités telles que le jeune entrepreneur Déo Kassongo pourront tout aussi jouer les trouble-fêtes durant ce scrutin au regard des idées innovantes dont elles sont porteuses et qu'elles entendent mettre au service de la ville en vue de booster son développement.

Au-delà de l'enjeu électoral, il y a lieu de noter que le prochain gouverneur de Kinshasa aura à faire face à de nombreux défis. De la gestion efficace des déchets ménagers, l'une des causes de l'insalubrité, au délabrement des infrastructures de base (routes, écoles, hôpitaux, etc.) en passant par la faible desserte en eau et électricité, la multiplicité des taxes et quittances, l'insécurité, les difficultés de transport ..., tout porte à croire que la tâche ne sera pas facile pour le successeur d'André Kimbuta. Ce dernier devra faire preuve d'efficacité, d'imagination et d'engagement patriotique pour transformer Kinshasa et en faire une mégapole attractive susceptible de générer de nouveaux partenariats porteurs.

Alain Diasso

EPIDÉMIE D'EBOLA

Des enfants représentent 30% des cas confirmés

L'Unicef a révélé que plus de sept cent quarante personnes dont 30% sont des enfants ont été infectées par la maladie déclarée, il y a six mois, en République démocratique du Congo. Depuis le 1er août 2018, plus de quatre cent soixante personnes sont décédées et deux cent cinquante-huit ont survécu.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) vient en appui au gouvernement congolais dans la lutte contre la maladie à virus d'Ebola. Il intensifie ses interventions pour venir en aide aux victimes, contrôler la propagation de la maladie et, à terme, mettre fin à cette épidémie mortelle.

En dépit de tout le dispositif mis en place dans le cadre de la riposte pour arrêter la propagation d'Ebola, l'insécurité et les mouvements de la population ne permettent pas aux équipes de bien mener des interventions sur le terrain. « Bien que nous ayons pu contrôler largement la maladie à Mangina, Beni et Komanda, le virus continue de se propager dans la région de Butembo, en grande partie à cause de l'insécurité et des mouvements de la population. Nous intensifions notre action et déployons du personnel supplémentaire dans les zones de santé de Butembo et Katwa, où 65% des nouveaux cas d'Ebola ont eu lieu au

cours des trois dernières semaines », a déclaré le Dr Gianfranco Rotigliano, représentant de l'Unicef en RDC, tout en précisant : « *Nos équipes à Mangina, Beni, Oicha, Komanda, Butembo et Lubero travaillent sans relâche dans cette riposte à plusieurs volets pour rapidement mettre fin à l'épidémie d'Ebola et aider les familles et les enfants touchés* ».

Depuis le début de l'épidémie, l'Unicef et ses partenaires ont déployé plus de six cent cinquante personnes aux côtés du gouvernement, de la société civile, des églises et des organisations non gouvernementales afin d'aider les personnes infectées et les familles touchées. Le public est sensibilisé aux meilleures pratiques en matière d'hygiène pour prévenir la propagation du virus. La riposte de l'Unicef à l'épidémie d'Ebola est axée sur l'engagement des communautés, la fourniture d'eau et l'assainissement, la sécurisation des écoles contre le virus, le soutien aux enfants et aux familles infectés et touchés. L'agence onusienne s'efforce de contrôler et d'empêcher la propagation de l'épidémie pour y mettre un terme; de réduire le nombre de décès chez les personnes infectées.

Blandine Lusimana

DOUANES ET ACCISES

Dénonciation de la fraude et du coulage des recettes

Le Centre de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme (Ceprodhec-Congo) affirme avoir des indices des faits allégués contre certaines sociétés établies à Kinshasa et exige de la direction générale de la régie financière des enquêtes mixtes en vue de mettre fin à cette situation qui ne permet pas à l'Etat de répondre aux préoccupations sociales des Congolais.

Le directeur national du Ceprodhec-Congo, Guillaume Muzambakani, a animé une conférence de presse, le 4 février à Kinshasa, au cours de laquelle il a révélé l'existence d'une fraude douanière et le coulage des recettes à la Direction générale des douanes et accises (DGDA). Cette situation, a-t-il fait observer, profite à une dizaine de sociétés des Indopakistanaïses et autres ainsi qu'à quelques agents et cadres de cette régie financière.

Guillaume Muzambakani a expliqué que le Ceprodhec-Congo est partenaire des institutions de la République, en particulier des ministères des Finances et des Mines. A ce titre, cette ONG assiste les services compétents et l'Inspection générale des finances dans la défense des droits économiques et financiers menacés par les prédateurs. C'est dans ce cadre, a-t-il laissé entendre, que le Ceprodhec-Congo initie des enquêtes en vue de dénicher et de décourager, par des poursuites judiciaires et des redressements, les auteurs des fraudes, détournements et coulages des recettes qui font perdre à l'Etat congolais près de quinze millions de dollars américains chaque année, comme l'avait souligné le conseiller spécial du président Joseph Kabila en matière de lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment des capitaux, Luzolo Bambi.

Des enquêtes qui ouvrent la boîte de pandore

Le Ceprodhec-Congo, dont la rigueur de son directeur national est citée comme exemple dans le domaine des droits de

l'homme, dit avoir diligenté, depuis 2015, une mission d'investigation à la DGDA, plus précisément dans les entrepôts de sa direction Kin-Aéro qui enregistrent des marchandises reçues en vue de la perception des taxes.

A en croire Guillaume Muzambakani, ces enquêtes ont permis de palper du doigt les réalités de cette entité de la DGDA où il a été décelé des indices de fraudes douanières, approuvant l'existence d'un réseau mafieux opérant dans cette direction. Le directeur national de Ceprodhec-Congo a, en effet, noté qu'une dizaine de sociétés dont il s'est réservé de citer les noms importe, depuis 2015, d'importantes quantités de matériel de communication qui passent dans cette direction de la DGDA sans être enregistrées et sans payer de taxe. « Au regard de l'ampleur et de la gravité de la fraude qui ne cesse de faire échapper à la caisse de l'Etat congolais d'importantes sommes d'argent pouvant servir notamment à la paie des fonctionnaires et autres agents de l'Etat, notre organisation, le Ceprodhec-Congo, a saisi, en son temps, le gouvernement, le Premier ministre, en particulier », a fait savoir Guillaume Muzambakani. Son ONG, a-t-il dit, avait sollicité du Premier ministre, du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière économique et de l'Inspection générale des finances, l'ouverture des enquêtes au second degré, face à l'échec du premier degré reconnu aux régies financières. « Après plusieurs contacts et le suivi, les institutions compétentes auraient souhai-



Le directeur national du Ceprodhec, Guillaume Muzambakani

té que le directeur général de la DGDA soit d'abord saisi, avant une quelconque mission de second degré », a-t-il expliqué, se souvenant avoir saisi, le 26 novembre 2018, le directeur général de la DGDA, en vue de dénoncer ces faits évoqués.

Une lenteur qui cache mal ses motivations

Le ceprodhec-Congo, a souligné son directeur national, avait appris la mise en place d'une commission, sur instruction de la direction générale de cette régie. Une réunion d'évaluation, tenue le 24 janvier, avait permis à cette ONG de mettre à disposition de la DGDA la liste de ses membres devant constituer la mission mixte ainsi que les indices des fraudes dont des copies ont été réservées au directeur général de cette régie.

Guillaume Muzambakani se dit étonné de

la lenteur observée dans le chef de la DGDA quant à l'envoi effectif de cette mission mixte d'enquête à la direction Kin-Aéro. « Nos sources indiquent que le rapport de la commission d'enquête avait déjà été transmis au directeur général, qui doit en décider », a-t-il signifié, ajoutant que si la DGDA bloquerait le processus de cette enquête, cette attitude friserait une concussion considérée comme une infraction de haute trahison, encourageant la fraude douanière. « Dans l'entre-temps, nos sources nous indiquent que le circuit mafieux continue à opérer et que la DGDA mettrait en place des dispositions visant à effacer les traces de ces opérations que cette régie enregistre depuis 2015 », a-t-il soutenu. Dans ses attentes, le Ceprodhec-Congo exhorte les auto-

rités compétentes à instruire le directeur général des douanes et accises d'initier cette mission de contrevérification, afin de dénicher ces réseaux mafieux de fraudes douanières et de redresser les sociétés des Indopakistanaïses et autres, impliquées dans ces actes. Ce qui éviterait au pays, affirme l'ONG, le manque à gagner.

Guillaume Muzambakani a menacé de divulguer les entreprises impliquées dans cette fraude ainsi que leurs complices qui sont parmi les agents et cadres de la DGDA. Il a promis également de les assigner en justice, conformément aux dispositions du code pénal en vigueur si la DGDA ne diligentait pas cette mission de contrevérification pour redresser ces sociétés contre lesquelles son ONG détient des indices de fraude.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Asadho souhaite l'assainissement du secteur

L'association, par la voix de son président, Me Jean Claude Katende, a indiqué, le 5 février, que les institutions d'enseignement supérieur et les universités de la République démocratique du Congo (RDC) n'étaient plus compétitives ni performants.

Sur le Top 200 de meilleures universités africaines, a fait remarquer le président de l'Association africaine des droits de l'homme (Asadho), il n'y a aucune de la RDC. « En suivant le discours des autorités académiques et de certains professeurs devant les étudiants, ceux-ci donnent l'impression qu'on est en face des savants alors que c'est la médiocrité dans son point le plus fort », a-t-il déploré, invitant le nouveau chef de l'Etat congolais et son prochain gouvernement à mettre de l'ordre et du sérieux dans ce secteur, afin de l'assainir.

Aucun pays au monde, a soutenu Me Jean Claude Katende, ne peut se redresser et envisager de faire face aux défis nationaux et mondiaux sans universités à la pointe de la formation et sans étudiants bien formés, compé-



Jean-Claude Katende

tifs sur la scène mondiale. « L'émergence sans meilleures universités est impossible », a-t-il souligné.

Les vrais problèmes des universités du Congo, se convainc le président de l'Asadho, sont no-

tamment la médiocrité, la corruption, etc. La médiocrité serait, selon lui, à tous les niveaux et surtout chez certains professeurs. « Il y a des professeurs qui utilisent les mêmes notes de cours sans les actualiser de-

puis des années, qui donnent toujours les mêmes travaux pratiques toutes les années. Beaucoup de professeurs de nos universités sont incapables de publier des articles dans de revues de renommée internationale. Ils racontent leur vie, leurs aventures sexuelles ou leurs voyages à travers le monde aux étudiants en lieu et place de les former », a décrié Jean-Claude Katende. Ce type de professeurs, a-t-il insisté, doit être exclu des universités pour incompetence et médiocrité. Ce juriste, activiste des droits de l'homme et penseur libre congolais a également critiqué le mauvais état des infrastructures qui ne stimule pas la réflexion ni l'excellence. Jean-Claude Katende a plaidé pour que les infrastructures universitaires soient renouvelées ou réhabilitées et le budget du ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire revu à la hausse de manière progressive sur les cinq ans de mandat du nouveau président.

Pour améliorer les enseignements dans les universités de la RDC, il est urgent de revenir aux mesures prises par le Pr

Mashako Mamba de supprimer toutes les universités privées non viables et qui fonctionnent en violation de la loi cadre, a-t-il proposé. Cette décision, a relevé Jean-Claude Katende, était très combattue mais c'est le prix à payer pour redorer l'image ternie des universités du pays. « Quand on forme certains Congolais en dessous des arbres ou dans des cases en chaume comme cela se fait dans certains milieux en RDC, que peut-on attendre de bon de ce type d'étudiants ? », s'est-il demandé.

Au-delà de tout, le penseur libre a également conseillé de combattre la corruption qui gangrène les milieux universitaires où, selon lui, tout est acheté : les inscriptions, les points, les diplômes, les titres académiques, etc. « Nous voulons de signaux clairs de la part du président et du nouveau gouvernement qu'ils sont déterminés à changer les choses dans les universités et donner une nouvelle chance à notre pays. Nous jugerons le président Félix Tshisekedi sur la base des actes », a-t-il conclu.

L.D.

CAF-C1

V.Club accroché par JS Saoura d'Algérie

Après avoir mené par deux buts à zéro dans les deux premiers quarts d'heure de la partie, les Dauphins noirs de Kinshasa n'ont pas pu concrétiser leur domination à domicile face au club algérien, en troisième journée de la phase des groupes de la compétition.

L'AS V.Club n'a pas réussi, le 2 février au stade des Martyrs de Kinshasa, à dicter sa loi à la Jeunesse sportive de Saoura d'Algérie, en troisième journée du groupe D de la phase de poules de la 23^e édition de la Ligue des champions d'Afrique. Après avoir mené par deux buts à zéro, les Dauphins noirs de la capitale congolaise ont été rejoints au score, piégés dans deux attaques apparemment anodines des joueurs algériens. Tout avait pourtant bien commencé pour les joueurs de Florent Ibenge avec l'ouverture du score par Francis Kazadi Kasengu, à la 14^e mn, sur une passe de Rossein Tuisila. À la 36^e, c'est encore Rossein Tuisila Kisinda qui a trouvé Jean-Marc Makusu pour le second but de V.Club.

Mais, les poulains de Florent Ibenge ont baissé de régime, laissant Saoura développer son jeu, vif et rapide, jusqu'à se faire surprendre. Peu avant la pause, le



V.Club a buté sur JS Saoura, le 2 février 2019, à Kinshasa

défenseur central, Yannick Bangala Litombo, pris de vitesse, a fauché l'attaquant tanzanien Thomas Ulimwengu du club algérien dans la surface de réparation. Et à la 45^e mn, El Amine Hammia a réduit l'écart sur penalty accordé par l'arbitre de la partie.

Alors que V.Club pouvait conserver cette avance au tableau d'affichage et s'assurer les trois points de la victoire pour cette rencontre,

l'équipe de Florent Ibenge a laissé le jeu ouvert, se ruant en attaque pour chercher le troisième but qui, certes, allait définitivement garantir sa victoire. Mais au lieu de marquer ce but, V.Club a plutôt été rejoint dans les tout derniers instants de la partie, avec l'égalisation de Sid Yahia Cherif sur une offensive pas très maîtrisée par ses joueurs. Au coup de sifflet final, le score

a été donc été assez décevant pour le club tuteuré par le général Gabriel Amis Kumba « Tango Four » : deux buts partout. Les deux équipes vont se retrouver le 12 février, à Bechar, en Algérie, pour le compte de la 4^e journée. Un succès ou un autre match nul serait rassurant pour les deux prochaines rencontres

en Tanzanie contre Simba et Al Ahli d'Egypte à Kinshasa. V.Club est deuxième du groupe avec quatre points, devant Simba qui en a trois et JS Saoura deux. Vainqueur de Simba par cinq buts à zéro en troisième journée, Al Ahli d'Egypte est leader du groupe avec sept points.

Martin Engimo

CAF-C1

Mazembe inflige un score record au Club africain

C'est une valise que l'équipe tunisienne a ramené chez elle, réduite à sa plus simple expression par les Corbeaux de Lubumbashi, le 2 février, dans leur stade de la commune de Kamalondo. L'opposition comptait pour la troisième journée de la phase des groupes de la 23^e Ligue des champions d'Afrique.

Les joueurs de Pamphile Miyaho Kazembe ont débuté leur festival à la 11^e mn par le défenseur central, Kevin Mondeko. Le deuxième but est arrivé à la 23^e par le biais de Miché Mika. A la 37^e, Jackson Muleka s'est illustré avec le troisième but,

avant que Kevin Mondeko ne soit revenu à la charge pour le quatrième but à la 39^e mn. A la fin de la première période, Mazembe disposait déjà d'une confortable avance de quatre buts à zéro. Au retour des vestiaires, il a fallu attendre la 61^e mn pour voir le doublé de Jackson Muleka sur une passe d'Issama Mpeko, dans le dos d'une défense du Club africain statique, apathique. A la 63^e, Meschak Elia a remplacé le Malien Sissoko.

A la 74^e mn, le coach MihayoKazembe a fait deux remplacements, avec la sortie de l'Ougandais Joseph Benson Ochaya,

laissant sa place à Arsène Zola, et Rainford Kalaba qui a cédé la sienne à Glody Likonza. Deux minutes plus tard, Jackson Muleka a déposé le cuir sur la tête de Trésor Mputu qui a battu le portier Charfi du Club africain. Six buts à zéro pour les Corbeaux du Grand Katanga. A la 80^e m, Mescha a conclu par une frappe sèche en dehors de la surface de réparation, une combinaison d'une dizaine de passes des joueurs de Pamphile exécutée en maîtres absolus de jeu, avec la dernière passe de Glody Likonza. Et en toute logique, le maestro du jour, Trésor

Mputu, à la 83^e mn, a clôturé cette première victoire des Corbeaux en compétition africaine avec cet impressionnant score de huit buts.

Un score exceptionnel pour le TP Mazembe, presque assuré de se qualifier pour les quarts de finale, oubliant naturellement la déconfiture de la deuxième journée face à CS Constantine (zéro but à trois) en terre algérienne. On signale que c'est la plus grosse défaite de l'histoire du Club africain pour laquelle le président Abdesslem Younsi a exprimé sa très grande déception et sa totale incompréhension. Il s'est excusé auprès des supporters de son club sur «Mosaïque FM» et indiqué que cette défaite était une responsabilité collective. Les problèmes qui secouent le club actuellement et les dettes, a-t-il dit, ne reflètent pas les efforts fournis par les membres du comité directeur ces derniers mois pour faire sortir le Club africain du gouffre.

Dans ce groupe, le match CS Constantine contre Ismaily d'Egypte ne s'est pas joué car, la Confédération africaine de football a exclu le club égyptien, accusé des violences lors de sa rencontre contre le Club africain de Tunis. Les qualifications se joueront désormais entre les trois clubs. Le prochain match des Corbeaux aura lieu à Tunis, avant de recevoir CS Constantine dans son stade de la commune de Kamalondo. En attendant, Constantine compte six points, Mazembe trois et Club africain zéro. Les points obtenus contre Ismaily ont été écartés.

Martin Engimo



Trésor Mputu Mabi, auteur d'un doublé pour Mazembe contre Club Africain, le 2 février 2019 (photo tpmazembe.com)

SIXIÈME ART

« Koltan » reçoit le prix Madiba

La pièce de théâtre engagée du Congolais Christian Bena Toko a été primée dans la catégorie « Création artistique et culturelle réalisée par une personne ou une association issue des migrations », à l'occasion de la cinquième édition de la récompense initiée par le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (Forim), récemment à Paris.

Dans un premier temps, des lectures publiques de « Koltan », entendu comme une causerie citoyenne, avaient pour but de sensibiliser les pouvoirs publics. Pour Christian Bena Toko, le prix octroyé est porteur d'une nouvelle opportunité. En effet, par delà les honneurs de la soirée de gala organisée à la Bellevilloise dans le cadre de la Journée internationale des migrants, il a en vue que « ce dernier ait des retombées impactant sur le projet Koltan en RDC, d'où provient cette matière première dont la pièce de théâtre parle ». Surtout que dans l'idée de départ, avec le théâtre Ombre et Lumière qui le porte, le pari lancé était de faire en sorte « qu'une pièce engagée touche un public adoles-

cent, et bien sûr aussi les adultes ».

Il faut noter qu'en dépit de la différence d'orthographe, « koltan écrit avec k au lieu du c habituel » a pour sujet central le coltan. Christian Bena se sert de ce minéral comme prétexte pour restituer l'histoire de la République démocratique du Congo (RDC) d'où il est extrait. Mais la pièce, souligne le comédien, va bien au-delà, posant « un territoire international sur la diffusion et la vie de nos portables partant de la carte de naissance » du minéral indispensable à leur fabrication. Il part donc « de la source, à savoir la RDC et son histoire, à l'expansion internationale par un marketing acharné, jusqu'aux utilisateurs de portables et à la mort de ces derniers, au fond de nos tiroirs ».

Christian Bena a choisi la voix du théâtre pour aborder cette sensible problématique après l'observation que les rares documentaires traitant le sujet s'arrêtent à la dénonciation de l'exploitation humaine sans faire le lien avec les matières premières transformées en produits finis d'usage courant et quasiment incontournables. Et de s'indigner : « Nous ne nous sentons pas

concernés car, ce qui est loin de nous ne nous permet pas d'être en prise directe entre la réalité de là-bas, la réalité de ce qui est dans nos téléphones (parce qu'invisible) et le fait que nous profitons de cette exploitation minière par notre utilisation des portables et autres objets. Nous ne nous définissons pas comme étant le dernier maillon d'une chaîne ». Il rappelle aux esprits que si à « l'autre bout du monde des enfants descendent dans des mines, c'est pour que d'autres, à l'autre l'autre bout, puissent s'endormir avec leur portable sur l'oreiller ».

De manière naturelle, plusieurs sujets s'invitent dans « Koltan ». Il est dès lors notamment question de géopolitique avec la dénonciation du conflit armé créé par les gros trusts financiers dans l'est de la RDC « pour l'exploitation des richesses du sous-sol, au détriment de l'humain ». Christian Bena dénonce ainsi les risques encourus par les jeunes enfants travaillant dans les mines, les viols massifs des femmes qui s'y rattachent. Dans « Koltan » est égale-



Christian Bena Toko présentant le Prix Madiba

ment mentionné ce « phénomène de société où la propagation d'un nouveau mode de vie nous impose une surconsommation aveugle et compulsive ». Sans oublier « la problématique environnementale due à une exploitation minière polluante, faite sans le respect minimum des codes écologiques appliqués dans les pays occidentaux ».

Nioni Masela

LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP s'impose face à Maniema Union

Après leur défaite contre V.Club et le résultat d'égalité décevant contre Don Bosco, les Immaculés de Kinshasa avaient bien l'obligation de se relancer à domicile, lors de la 18e journée, par une victoire afin de maintenir leur troisième place au classement du championnat national de football. Et ils l'ont fait en venant à bout de leur adversaire par deux buts à zéro.

Ricky Tulengi a inscrit les deux buts de la partie, d'abord à la 69e mn puis à la 90+4e mn, offrant une victoire tant attendue à Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui n'avait plus gagné depuis deux matchs. En effet, cette équipe avait été surplombée par V.Club par trois buts à un, avant de frôler à domicile la défaite face à Don Bosco (un but partout).

A la recherche d'une victoire pour booster le moral de son groupe, le coach italien, Andrea Agostinelli, a placé pour ce match du 30 janvier, au stade des Martyrs de Kinshasa, le gardien de but togolais Agodjoidrissa dans les perches. Amale Mukoko, Mbomba Mutu, Baka Inonga alias « Varane » et Kayembe Ndotoni ont été titularisés en défense. Le milieu de terrain s'est composé de Zulu Mutumosi, Junior Mbele et Arsène Loko. Le trio d'attaque a été constitué d'Andrea Agostinelli, Bossu Nzali (transfuge d'AC Rangers de Kinshasa), Ricky Tulengi et de Vinny Bongonga. Le gardien de but international congolais de Brazzaville Barel Muko, Alongo Serby, Luanyi Kakula, l'Ivoirien Junior Koné ainsi que les Nigériens Peter Kolawole et Ogbona Godefroid ont débuté la partie sur le banc des réserves.

Du côté de Maniema Union, l'entraîneur Birindwa Cirongozi a fait confiance à Bukasa Mangala pour garder les buts. Le quart de la défense du club de Kindu s'est constituée de Bonaventure Mbuka, Mapumba Katomba, Nlandu Puati (transfuge de V.Club) et Abedi Masudi. Au milieu de terrain au coup d'envoi, il y a eu Mbiyeye Bisamuna, Basiala Amongo et Likwela Yelemaya. Et en attaque, on a reconnu Kilangalanga Pame, Ngimbi Mvumbi et Masamba Kiala. Ceux qui ont été sur le banc des réserves au coup d'envoi sont Mutuabo Manala, Moseli Monzale, Sefu Masumbuko, Bienvenu Cirongozi, Shabani Tchitemayi, Mulungula Wilondja et Baoyi Moyombe (transfuge de V.Club). Avec ce succès, DCMP porte le nombre de ses points à trente-quatre, confortant sa troisième place au classement.

Le 31 janvier, toujours au stade des Martyrs, l'AS Nyuki a battu l'AS Dragons/Bilima par deux buts à un, en 18e journée. Mamba Mukombozi a ouvert la marque à la 9e mn. Mbala Mungondo a égalisé pour les Monstres de Kinshasa. Mais Joël Lukusa a marqué à la 19e mn le second but des Abeilles de Butembo, dans la province du Nord-Kivu. Signalons-le, DCMP n'a pas pu effectuer le déplacement de Bunia où il devrait affronter, le 2 février, au stade Amani du chef-lieu de la province d'Ituri, le club local de Mont Bleu en match comptant pour la 19e journée. La délégation des Immaculés n'a pas pu avoir un vol pour Bunia. La Ligue nationale de football communiquera certainement aux deux clubs une nouvelle date pour cette rencontre.

Martin Enyimo

CINÉMA

« Les relégués » en première congolaise à l'Espace Bomoko Connexion

La projection initiale au pays du nouveau documentaire de Nolda Di Massamba, un court métrage tourné à Matadi, est programmée le 16 février à Kinshasa, dans la commune de Bandalungwa.

Le film « Les relégués, Bana Nkole », rétabli dans son contexte historique, a pour toile de fond le récit de Simon Kimbangu. En effet, les relégués auxquels se réfère ce documentaire de quarante-trois minutes ne sont autres que les anciens disciples du « prophète » qui, de 1921 à 1957, « furent emprisonnés puis relégués, dispersés dans toutes les provinces du Congo belge ». Pour la réalisatrice Nolda Di Massamba, ce film participe à un devoir de mémoire car, cette cinéaste congolaise vivant en France est née de l'union d'enfants d'anciens disciples relégués. Pour le réaliser, elle a donc dû revenir sur les traces familiales à Matadi, dans le Kongo central, en vue de lever le voile sur l'histoire de feu Simon Kimbangu et d'en savoir plus sur « ce qui dérangeait le gouvernement d'occupation belge de l'époque ».

Descendante de disciples du « prophète et témoin contemporain de l'histoire du Congo », Nolda Di Massamba est aussi dans une quête personnelle qui la mène à la recherche des origines du Kimbanguisme. Pour ce faire, elle se décide de rencontrer la famille de maman Kizinga Fuisa Elisabeth dont le défunt époux, Sebua Esaïe Lutete, très connu pour ses pouvoirs mystiques, reprit le flambeau de Kimbangu à son retour à Mata-



L'affiche du documentaire « Les relégués, Bana Nkole », lors de sa programmation à Paris

di. Là, elle recueille « les fragments de la vie de Kimbangu et ses prophéties » mais reste perplexe face à « plusieurs récits qui s'opposent ». Elle constate que d'une part, « la famille biologique s'est appropriée l'histoire authentique » de Simon Kimbangu et, de l'autre, « les relégués ne reconnaissent pas l'église kimbanguiste ». Pour la réalisation de son documentaire, Nolda se dit mue par le désir de connaître la vérité

sur l'histoire qui lui a été racontée. Son film s'emploie, dit-elle, à « donner un éclairage - à travers les prophéties de Kimbangu - sur l'actualité historique, politique de la RDC ». Elle parle carrément « d'un engagement sincère et véritable dans le but d'apporter la lumière sur un homme exceptionnel qui a accepté de souffrir et mourir pour sauver son peuple ». À ce titre, elle estime « inacceptable que son nom ne soit pas respecté ! ».

N.M.

PAIX ET SÉCURITÉ

L'ONU sollicite la vigilance des Etats face à la recrudescence des activités des mercenaires

Les membres du conseil de sécurité des Nations unies se sont réunis le 4 février, à New York, pour échanger sur la question afin d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur le mercenariat et son implication présumée dans les violences et conflits qui menacent la stabilité des pays.

Pointant du doigt les auteurs des activités terroristes qui, selon lui, aggravent les conflits et menacent la stabilité et la paix dans le monde, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné que la présence et le recours aux mercenaires étaient source d'insécurité et de déstabilisation en Afrique.

Par ailleurs, en dehors de l'insécurité grandissante, l'utilisation des mercenaires sape aussi l'Etat de droit, perpétue les impunités et encourage l'exploitation illégale et inéquitable des ressources naturelles d'un pays. De même, elle provoque également des déplacements à grande échelle et des tensions intercommunautaires.

« La nature des activités liées au mercenariat a évolué au fil des ans. Aujourd'hui, ces mercenaires exploitent et se nourrissent d'autres fléaux, tels que les crimes organisés transnationaux, le terrorisme et l'extrémisme violent », a ajouté António Guterres, en insistant sur le fait qu'en Afrique, les activités des mercenaires demeurent un grave sujet qui doit préoccuper tout le monde. Car, a-t-il souligné, l'on assiste maintenant à des activités illicites, des trafics de groupes terroristes et de mercenaires opérant au Sahel, ainsi qu'à une implication présumée de ces mercenaires dans les vio-

lences postélectorales.

Pour illustrer la présence de ces activités qui impactent et menacent la paix de certains pays, les membres du Conseil de sécurité ont rappelé les cas de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire contre des civils en République centrafricaine et la tentative sérieuse d'un coup d'Etat en Guinée équatoriale en 2018.

Des actions à mener pour contrer le fléau

Selon le Conseil de sécurité des Nations unies, trois types d'actions doivent être menées pour relever ce défi. Il s'agit, entre autres, de renforcer les régimes juridiques au niveau mondial et national. Car, seuls trente-cinq États font partie de la convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires, adoptée en 1989 par l'Assemblée générale. La Guinée équatoriale, par exemple, vient à peine d'adhérer à cette convention et deviendra le trente-sixième pays qui en fera partie ce mois-ci.

« Ce cadre juridique comprend d'importants instruments africains, notamment la convention de l'OUA sur l'élimination du mercenariat en Afrique et la convention de l'Afrique centrale sur le contrôle des armes légères et de petit calibre », a précisé

António Guterres, tout en invitant les pays membres à prôner le renforcement de la coopération bilatérale, régionale et internationale, surtout la coopération en matière de gestion des frontières qui est cruciale et importante pour enrayer le flux de la libre circulation d'armements et d'acteurs étrangers armés en Afrique centrale.

« Il s'agit, par exemple, de prendre des mesures instituant des commissions frontalières mixtes, des mécanismes conjoints de surveillance de la sécurité aux frontières et un partage régulier des renseignements entre les forces de défense nationales. Dans ce contexte, le partenariat stratégique entre les Nations unies et l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et les pays de la région est essentiel », ont signifié les membres du conseil de sécurité, appelant les gouvernants à examiner les facteurs politiques, économiques, sociaux et psychologiques qui sont à l'origine des activités des mercenaires. D'autant plus que le groupe de travail des Nations unies sur les mercenaires a déjà recommandé, de son côté, des mesures pour lutter contre l'exclusion, l'amélioration de l'engagement civique, la bonne gouvernance, la fourniture de services publics équitables, la protection des mi-

norités et autres groupes vulnérables. Des efforts accrus pour créer des opportunités pour les jeunes seront faits en vue de réduire l'attrait des mercenaires et la menace de radicalisation.

Mieux connaître les sources d'insécurité et d'instabilité

Intervenant pour la part de l'Afrique, le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a jugé essentiel, au moment où le continent africain intensifie ses efforts de promotion de la paix et de la sécurité, que la réflexion porte sur toutes les sources d'insécurité et d'instabilité, pour faciliter l'articulation de réponses appropriées par la communauté internationale.

« L'histoire du continent africain est jalonnée d'exemples de mercenaires impliqués dans des actions de déstabilisation, y compris des coups d'État, des interventions dans les conflits armés et des tentatives de prise de contrôle des ressources naturelles des pays concernés », a-t-il indiqué. Moussa Faki Mahamat a signifié que l'un des défis à relever est la question du mercenariat. Car, dès les années 1960 pendant que l'Afrique s'employait à consolider son indépendance, certains pays furent confrontés à ce phénomène aux conséquences dévastatrices en

termes de violence, de violation des droits de l'homme et de menaces supplémentaires sur leur sécurité et leur stabilité. Ainsi, cet état de fait a constitué une grave menace pour l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et le développement harmonieux des États africains. Ce qui a amené l'Organisation de l'unité africaine à adopter, en 1977, la convention sur l'élimination du mercenariat en Afrique, entrée en vigueur en 1985. Cette convention a permis d'établir des normes pour le continent sur ces activités et inciter à prendre des initiatives de coopération sur le continent.

« La lutte contre le mercenariat doit s'inscrire dans le contexte de la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent. Il faut aussi noter le caractère poreux de nos frontières. Et à cela s'ajoute aussi l'apparition des compagnies privées de sécurité qui méritent une attention particulière des gouvernants », a conclu le président de la Commission de l'UA, avant d'inviter les pays africains à renforcer les instruments internationaux relatifs au mercenariat, notamment en les signant, en les ratifiant et en les mettant en œuvre.

Rock Ngassakys

AFRIQUE/ISRAËL

Tel-Aviv poursuit la normalisation de ses relations avec les pays africains

Après le Tchad, c'est le tour du Mali. Benjamin Netanyahu se prépare à accueillir le Premier ministre malien, Soumeylou Boubeye Maiga, juste avant les élections générales anticipées du pays, le 9 avril.

Le Tchad, le Mali sont des pays à majorité musulmane. La visite du président tchadien, Idriss Déby, en Israël en novembre 2018, a été présentée comme une percée technique du Premier ministre Benjamin Netanyahu. Celle de ce dernier à N'Djamena avait des allures d'une reprise des relations diplomatiques. Des accords ont été signés entre les États mais aucun détail n'a été fourni. Aujourd'hui Tel-Aviv se prépare à recevoir le Premier ministre malien, Soumeylou Boubeye Maiga, peu avant les élections générales anticipées du pays.

Mais qu'est-ce qui pousse les pays africains à normaliser leurs relations avec Israël ? Quelle offre peut-il faire au Tchad, au Mali et à d'autres pays du continent que les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud... ne peuvent pas ? La réponse est, évidemment, "rien".

En effet, pas sûr de son allié américain, Benjamin Netanyahu tient à diversifier ses alliances, une voie alternative, qui est devenue le seul moyen pour Israël de sortir de son isolement international. La nouvelle stratégie de ce

pays, qui consiste à chercher des alliances séparées avec les membres de l'Assemblée générale des Nations unies, semble porter ses fruits. Israël espère maintenant que d'autres pays qui se sont toujours rangés du côté des Palestiniens – votant pour les droits des Palestiniens en tant que bloc à l'ONU – suivront les exemples du Tchad et du Mali. Et le gouvernement israélien est conscient d'un paysage politique en pleine mutation.

En liant des accords avec de nouveaux pays, de confession à majorité musulmane, contre un soutien politique et

des promesses économiques, Israël pourrait amener ceux-ci à refuser aux Palestiniens un vote à l'ONU. Le Tchad et le Mali connaissent des difficultés, sur le plan économique, en termes de légitimité politique. Pour ces pays, une alliance avec Israël est un billet sûr pour le club politique de Washington. Une telle adhésion pourrait s'avérer significative en termes d'aide économique, de validation politique et d'immunité contre les coups d'État militaires pesants. Ce n'est pas la route vers Tel-Aviv que N'Djamena et Bamako recherchent mais plutôt la

route vers Washington elle-même.

En Afrique, comme dans d'autres régions du Sud, ce sont souvent les États-Unis, et non l'ONU, qui confèrent et nient la légitimité politique. Israël continuera à marcher sur cette fine corde, parfois seul mais dans l'esprit de développer une politique étrangère pouvant lui éviter à l'avenir un nouvel isolement. Les liens diplomatiques avec le Tchad et le Mali pourraient permettre à Benjamin Netanyahu d'obtenir quelques voix supplémentaires en avril prochain.

Noël N'dong

METSTOIAUROUGE



**NOUVEAU
MASOLO+**
C'est plus de minutes
à prix réduits
***121*1*2#**

7 MIN
125 FCFA / 3 JOURS

3 MIN
60 FCFA / 1 JOUR



30 MIN

350 FCFA / 7 JOURS

PUBLICIS AG Partners

BURKINA FASO

Une attaque djihadiste fait quatorze morts

Une nouvelle opération terroriste a frappé le pays dans la nuit du 3 au 4 février, à la veille du sommet du G5 Sahel à Ouagadougou, la capitale, entraînant une importante riposte de l'armée, a annoncé le directeur de la communication de l'armée, le colonel Lamoussa Fofana, dans un communiqué.

Les « victimes civiles » ont été tuées à Kain, une localité située dans la province du Yatenta (Nord), frontalière du Mali, selon la source. Cette attaque est l'une des plus graves enregistrées dans le pays, qui subit une explosion de violences depuis plusieurs semaines.

Selon le colonel Lamoussa Fofana, l'armée burkinabè n'a pas attendu longtemps pour combattre les insurgés. En riposte, elle a mené dans la journée des raids terrestres et aériens dans trois provinces du nord. Ce qui a permis de tuer cent quarante-six djihadistes, un bilan extrêmement élevé qui n'a pas été confirmé de source indépendante.

« En réaction à cette attaque, les forces de défense et de sécurité nationales ont immédiatement engagé des opérations dans les départements de Kain, de Banh (province du Loroum, nord) et de Bomboro (province de la Kossi, nord-ouest) », explique le communiqué. « Une opération terrestre et aérienne (...) a permis de neutraliser cent quarante-six terroristes dans les trois départements », précise-t-on.

A l'issue de la riposte, l'armée a affirmé n'avoir eu que des « blessés légers ». « Aucune perte en vie humaine » n'est à signaler dans les rangs des forces de l'ordre lors de



A la veille du sommet du G5 Sahel à Ouagadougou, une nouvelle attaque djihadiste meurtrière a frappé le Burkina Faso, entraînant une importante riposte de l'armée (DR).

ces opérations, selon le colonel Lamoussa Fofana, qui a ajouté que « les opérations de sécurisation desdits départements se poursuivent ».

Depuis 2015, les civils comme les forces de l'ordre paient un lourd tribut dans les attaques terroristes. La dernière attaque signalée porte à près de trois cents morts le bilan depuis quatre ans. Et pas plus longtemps que le 27 janvier, dix civils avaient péri dans une attaque contre le village de Sikiré, dans le nord du Burkina

Faso. Auparavant, soit le 10 janvier, douze civils avaient été tués à Gasseki, un autre village du nord, alors que le lendemain, quatre soldats tombaient lors d'une attaque massive à Nassoumbou, toujours dans la même partie du pays, la région la plus frappée. Outre le nord du pays, les attaques touchent depuis l'an dernier l'est et, dans une moindre mesure, l'ouest du Burkina Faso. Loin de s'arrêter dans les provinces, Ouagadougou, la capitale, a été également frappée à trois reprises depuis 2016, avec un bilan

total de près de soixante morts. La dernière attaque perpétrée en mars 2018, en plein centre-ville, avait dévasté l'état-major général des armées.

Le G5 Sahel qui regroupe cinq pays (Mali, Mauritanie, Tchad, Niger et Burkina Faso) est une force militaire conjointe mise en place pour tenter d'endiguer les attaques des groupes djihadistes dans toute la région sahélo-saharienne. Malgré cela, cette force peine à obtenir des résultats

pour plusieurs raisons, dont la principale est liée à la mobilisation des financements.

En dépit de ces difficultés, le commandant du G5 Sahel, le général mauritanien Hanena Ould Sidi, a annoncé, le 3 février, que la force conjointe avait mené trois opérations depuis le 15 janvier, sans donner plus de détails. Quant à l'armée burkinabè, elle semble impuissante à enrayer les attaques djihadistes, de plus en plus fréquentes et meurtrières, attribuées notamment au groupe Ansaroul Islam et au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Cette faiblesse de l'armée a conduit les autorités à décréter l'état d'urgence dans le pays depuis le 1er janvier, notamment dans quatorze provinces sur quarante-cinq, accordant des pouvoirs supplémentaires aux forces de sécurité, dont celui des perquisitions à domicile.

Dans le but de renforcer la sécurité, le président Roch Marc Christian Kaboré a limogé, en janvier, le chef d'état-major des armées, puis remplacé les ministres de la Défense et de la sécurité lors d'un remaniement.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Le gouvernement et les groupes armés signent un accord de paix

Après plus de dix jours d'âpres négociations, les autorités du pays et quatorze groupes rebelles ont approuvé, le 5 février à Khartoum (Soudan), un accord de paix sous l'égide de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations unies (ONU).

La signature de l'accord s'est déroulée en présence du président centrafricain, Faustin-Archange Touadera, de celui du pays hôte, le Soudanais Omar el-Béchir, et du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat. Pour le moment, aucun détail n'a été donné sur cette entente devant mettre fin au conflit armé en Centrafrique, même si dimanche dernier, le chef de la délégation gouvernementale avait confirmé que l'accord obtenu ferait l'objet d'une signature définitive, prochainement à Bangui, la capitale centrafricaine.

Ce texte, le huitième du genre, est le premier à être négocié directement entre le gouvernement et les principaux leaders des groupes armés centrafricains, après une année et demie de travail préparatoire sur le terrain par un panel africain qui a recueilli les différentes revendications.

D'après certaines sources, ce document traite de questions très délicates qui divisent largement la société centrafricaine, notamment l'amnistie; le partage du pouvoir; l'intégration des ex-rebelles dans les corps de défense et de sécurité. Le contenu du texte sera dévoilé, ce 6 février à Bangui, au cours d'une cérémonie solennelle de signature de l'accord à l'Assemblée nationale. Rappelons qu'à la fin des négociations, le commissaire pour la Paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui, a souligné que la République

centrafricaine, pays membre de l'UA, devait « tourner la page sombre de son histoire et donner la possibilité aux enfants d'aller à l'école, que les citoyens puissent se soigner et participer au développement de leur pays ». D'après lui, cela devrait commencer par « le vivre-ensemble, le respect mutuel et la promotion des valeurs africaines ». Depuis 2012, sept accords de paix ont déjà été signés sans qu'une réelle sortie de crise ait été trouvée dans un pays où les groupes armés contrôlent toujours environ 80% du territoire.

Pendant que les pourparlers de paix se déroulaient à Khartoum, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, le 31 janvier, de proroger jusqu'au 31 janvier 2020 l'embargo sur les armes imposé à la République centrafricaine. La résolution 2454 a été adoptée à l'unanimité et cet organe invite tous les pays membres de l'ONU à continuer de prendre les mesures nécessaires pour empêcher « la fourniture, la vente ou les transferts directs ou indirects à la République centrafricaine d'armements et de matériels connexes, ainsi que toute assistance technique et aide financière en rapport avec les activités militaires ».

Yvette Reine Nzaba

NIGER

Washington offre un centre de communication dans la lutte anti-terroriste

Un bâtiment abritant un centre de communication et de transmissions militaires d'une valeur de 16,5 millions de dollars a été remis, le 4 février, aux autorités nigériennes pour aider leur pays à combattre les groupes islamistes, notamment Boko Haram, a annoncé l'ambassade américaine dans un communiqué.

Le don a été fait en présence des responsables militaires du Niger. « Nous remettons le CPCO (Centre de planification et de conduite des opérations) d'une valeur de 16,5 millions de dollars qui permettra aux Forces armées nigériennes de synchroniser leurs opérations grâce aux communications », a indiqué l'ambassadeur des Etats-Unis, Eric Whitaker, lors de la cérémonie de remise du bâtiment.

Située dans une caserne à Niamey, la capitale nigérienne, cette infrastructure comprend notamment deux centres d'opérations tactiques, du matériel de communication spécialisé et des radios, nécessaires pour fournir les informations utiles aux forces sur les champs de bataille et mieux les utiliser, a expliqué le diplomate américain cité dans le communiqué.

Le geste n'est pas le premier du genre sur le plan sécuritaire que Washington remet aux dirigeants nigériens. Les Etats-Unis avaient déjà offert au Niger deux avions de type Cessna C-208 pour surveiller son vaste territoire, ainsi que des véhicules blindés de

transport de troupes et des petits bateaux à moteur, a rappelé le diplomate américain. « Nous pensons que toutes ces capacités sont essentielles pour aider le Niger à vaincre Boko Haram et d'autres organisations terroristes », a ajouté Eric Whitaker.

Pour contribuer efficacement à la sécurité dans le Sahel, les Etats-Unis ont accru leur présence militaire au Niger qui lui a permis de construire une importante base de drones à Agadez (nord) dont le coût est estimé à une centaine de millions de dollars. Ce qui donne à Washington une plateforme de surveillance de premier plan. L'accord militaire sur la sécurité et la bonne gouvernance, signé le 9 octobre 2015, obéit à la volonté commune des

deux parties à assurer la sécurité dans la région. Le texte prévoit que les deux pays s'engagent « à travailler ensemble dans la lutte contre le terrorisme ». Il prévoit aussi que l'armée américaine doit « former les militaires nigériens dans la lutte contre le terrorisme ». Du côté de Niamey, les dirigeants ont autorisé les Etats-Unis à utiliser des drones armés sur leur sol.

Pays sahélien pauvre, le Niger fait face à des groupes djihadistes à ses frontières malienne et libyenne au nord et à Boko Haram à sa frontière nigérienne au sud-est. Les insurgés, dans une embuscade à Tongo Tongo, un village proche du Mali, ont tué, le 4 octobre 2017, quatre soldats américains et cinq militaires nigériens. L'attaque avait été revendiquée par l'organisation djihadiste d'Adnan Abou Walid Sahraoui, qui a prêté allégeance au groupe Etat islamique et se fait appeler Etat islamique dans le Grand Sahara.

N.N'G.

« Nous pensons que toutes ces capacités sont essentielles pour aider le Niger à vaincre Boko Haram et d'autres organisations terroristes »

BANQUE MONDIALE

Un autre Américain probablement bientôt à la tête de l'institution

La banque assure que c'est sur la base d'« un processus de sélection transparent, ouvert et fondé sur le mérite » qu'elle compte choisir son futur président, mais l'idée qu'un Américain succédera à un Américain, de manière immuable, fait peu de place au doute.

L'institution dont la vocation est de réduire la pauvreté dans le monde doit ouvrir officiellement, demain, le processus de dépôt de candidatures. Il durera jusqu'au 14 mars, pour une annonce prévue avant mi-avril.

Avant même l'échéance, un nom revient partout : celui de David Malpass. Ce sous-secrétaire au Trésor américain, chargé des affaires internationales, est connu pour avoir blâmé devant le Congrès, en 2017, la Banque mondiale de « continuer à prêter d'importantes sommes d'argent à des pays » comme la Chine pourtant deuxième puissance économique mondiale.

La Banque mondiale attend de la part des prétendants à la succession de Jim Yong Kim, Américain d'origine sud-coréenne qui a démissionné avant la fin de son mandat, une solide expérience de direction d'une grande organisation internationale, le sens de la diplomatie et de l'impartialité.

De fait, depuis sa création en 1944, un Américain a toujours été nommé à la tête de cette institution et un Européen à la

direction du Fonds monétaire international (FMI), selon un partage des rôles de plus en plus contesté par les pays émergents. « Cette fois-ci, toute la question est de savoir si les Européens - qui ne veulent pas d'un pro-Trump - sont prêts à ne pas soutenir le candidat américain et donc à rebattre les cartes en prenant le risque de perdre la direction du FMI quand Christine Lagarde s'en ira », résume une source européenne.

Simon Johnson, ancien chef économiste du FMI, doute que les Européens soient prêts à prendre un tel risque. « Ils ont toujours besoin » du FMI, estime-t-il, soulignant que ces pays ne sont pas à l'abri d'une nouvelle crise grecque.

Il argue, en outre, qu'ils sont d'autant plus disposés à faire des concessions sur la présidence de la Banque mondiale que le poste est bien moins influent que celui de directeur général du FMI. Le président de la Banque mondiale a un mandat de quatre ans.

Un désastre annoncé ?

Les pays en voie de développement semblent avancer en ordre dispersé.

« Il y a six ou huit ans, ils apparaissaient davantage comme un bloc cohérent », souligne Simon Johnson. Pourtant, il voit des pays qui auraient des candidats de qualité, à l'instar de l'Inde, avec l'économiste et ancien directeur de la Banque centrale, Raghuram Rajan.

Un autre nom est régulièrement cité par des experts : celui de l'Indonésienne Sri Mulyani Indrawati, directrice générale de la Banque mondiale chargée des opérations.

Mais pour l'heure, tous les yeux sont rivés vers l'administration Trump, particulièrement critique envers l'institution, qui doit révéler ce mercredi son poulain. Si la Maison-Blanche venait à confirmer David Malpass, elle signifierait sa volonté de faire évoluer le fonctionnement de l'institution.

C'est la fille et conseillère de Donald Trump, Ivanka, qui supervise le processus de sélection, aux côtés du secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, ainsi que

du directeur du budget à la Maison-Blanche, Mick Mulvaney.

Avant même sa nomination officielle, David Malpass suscitait une volée de critiques virulentes, notamment de la part de Paul Krugman. Dans une série de tweets, hier, le Nobel de l'Économie, graphique à l'appui, fait part des erreurs de jugements de l'intéressé avant la crise financière de 2008.

« David Malpass serait un désastre, un choix toxique », avait tweeté, le 31 janvier, Tony Fratto, ancien porte-parole de la Maison-Blanche sous George W. Bush.

« Ce n'est pas le candidat préféré des Européens », souligne plus sobrement la source européenne, gardant l'espoir que la présence d'Ivanka Trump, considérée comme une voix modérée de l'administration américaine et l'une de celles écoutées par son père, puisse infléchir le choix au dernier moment.

En outre, elle bénéficie

d'un certain crédit auprès de la Banque mondiale : elle s'était directement impliquée, en 2017, dans le lancement par l'institution d'un fonds pour favoriser la création d'entreprises par des femmes dans les pays en voie de développement. D'autant que face à David Malpass, Mohamed El-Erian, chef économiste du groupe européen d'assurances Allianz, ferait consensus. Cet économiste respecté a trois nationalités : américaine, égyptienne et française.

« La question est de savoir si les autres nations (...) vont laisser l'administration Trump saper une importante institution mondiale », a réagi Justin Sandefur, du Center for global development. « Ils ont le choix. C'est un simple vote à la majorité, les Etats-Unis ne disposent pas de droit de veto et il y a plein de bien meilleurs candidats », a-t-il estimé.

D'après l'AFP

ENQUÊTEUR/ENQUÊTRICE CONFLIT HOMME/FAUNE AU PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA - RÉPUBLIQUE DU CONGO

Vous intégrerez une équipe composée d'un chef de projet Conflit Homme/Faune (CHF) et d'un assistant principal. Vous travaillerez avec un ou deux autres enquêteurs(trices). Vous serez la majorité du temps sur le terrain et gèrerez les relations entre les villageois et le parc national sur les problématiques liées au CHF et à la cartographie participative. Vous serez accompagnés de temps en temps par l'assistant principal dans vos missions. Vous participerez également à la rédaction des rapports et à la bonne compréhension des données collectées sur le terrain ainsi qu'à leur interprétation correcte.

Vos tâches en tant qu'enquêteur Conflit Homme/faune seront les suivantes :

- Réalisation des missions de terrain et prise de données GPS sur le terrain avec les populations dans le cadre de la cartographie participative
- Dialogue et communication directe avec les communautés locales concernant les CHF
- Organisation et animation de réunions avec les communautés locales sur les thématiques du conflit homme/faune et de la cartographie participative
- Participation à la rédaction de rapports sur les activités et les missions effectuées
- Séances de discussions avec les populations et remplissage de questionnaires
- Saisie des données et participation à l'analyse des données récoltées sur le terrain

Pour ce faire, vous serez basé dans une des bases du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). Mais votre travail vous amènera très régulièrement à effectuer des séjours dans les villages bordant le parc.

Les journées de travail de bureau commencent à 6h45 et se terminent à 15h. Sur le terrain, les horaires de travail sont adaptés aux tâches à réaliser et à la disponibilité des communautés locales.

Lors de vos missions dans les villages, vous serez amené à aller collecter des données GPS ou des informations sur les CHF et sur les activités menées par les populations locales dans le terroir villageois, à marcher en forêt et à dormir au village ou occasionnellement en forêt.

Compétences exigées :

- Au moins trois ans d'expérience de terrain en pays équatorial/tropical, dont une expérience d'une durée minimum d'un an
- Être titulaire d'un diplôme/d'une formation en sociologie, géographie, ethnologie, etc. ou se prévaloir d'une expérience professionnelle pertinente de plu-

sieurs années dans ces domaines de compétence

- Avoir déjà travaillé en relation avec les communautés locales en Afrique centrale
 - Parler couramment le français et avoir un bon niveau de français écrit
 - Parler couramment le Lingala
 - Posséder une grande capacité d'écoute
 - Avoir d'excellentes capacités de communication
 - Être bon orateur et animer des réunions et des assemblées avec facilité
 - Être adaptable, rigoureux, réactif et organisé dans le travail
 - Être à l'aise en milieu rural
 - Être en bonne condition physique
 - Être ouvert face aux différences culturelles
 - Avoir un esprit d'équipe fort
 - Savoir utiliser un GPS (prise de points, tracking, navigation, etc.)
 - Être sensible aux problématiques de conservation de la biodiversité et de développement durable
- Compétences souhaitées :
- Être préalablement familiarisé avec la démarche de cartographie participative serait un grand atout
 - Maîtrise des logiciels de cartographie SIG (ArcGIS, QGIS)
 - Une connaissance préalable de la région du PNOK serait intéressant
 - Parler certaines des langues locales utilisées autour du PNOK (Kota, Mboko, Makoua, Mongom, Mahongwé, Bokiba, Bakwélé, etc.) serait un plus
 - Maîtriser les bases des logiciels de traitement de texte (Word), le tableur Excel et le logiciel Powerpoint serait un avantage

Durée du contrat : 1 an renouvelable (3 mois de période probatoire)

Salaires : à discuter

Date limite de dépôt de dossier : 20 mars 2019

Date de début de prise de poste : Dès que possible.

Dossier de candidature : Veuillez adresser votre CV (avec des noms et contacts/adresses de trois références pertinentes) et une lettre de motivation (1 page maximum) à :

Antoine Edé

Assistant principale Conflit Homme/Faune (PNOK) 188 bis, avenue Emile BIAYENDA, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo

Adresse email : antoinee@africanparks.org

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

bd Denis-Sassou-N'Gessou, Reuille Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Fin de la phase pilote de mise en route des enseignants finalistes

Au total, plus de mille nouveaux enseignants ont été affectés sur toute l'étendue du territoire national, dans le cadre de la convention signée le 27 septembre 2018 par le gouvernement et la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement.

Avec plus de quatre cents nouveaux enseignants déployés, le Pool, dernière étape de la politique mise en place par le gouvernement, est le département qui a reçu un plus grand nombre des jeunes sortis des écoles de formation. De quoi réjouir son directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Auguste Bidzouta. « Nous avons reçu plus de quatre cents finalistes sortis des écoles de formation. Nous sommes satisfaits, même si le déficit n'est pas totalement comblé, c'est un pas significatif qui est franchi », a-t-il indiqué. En effet, le déficit en personnel enseignant est criant dans plusieurs établissements du Pool, surtout à cause des crises sociopolitiques contraignant des commis de l'Etat d'abandonner leur poste de travail dans de nom-

breuses sous-préfectures. Selon Auguste Bidzouta, la répartition dans les différents établissements est faite selon les besoins. « Nous avons affecté ces enseignants

dans toutes les circonscriptions scolaires, tenant compte de leur taille respective. Toutes les circonscriptions scolaires ont été servies », a-t-il assuré.

Outre le Pool, les autres départements ont aussi reçu des enseignants finalistes devant exercer dans les écoles maternelles et primaires, les collèges et lycées.

C'est le cas des Plateaux (185), la Sangha (50), le Niari (62), la Likouala (72), la Cuvette ouest (50), Pointe-Noire (88), Kouilou (35), Bouenza (88) et Lékoumou (36).

Notons que conformément aux accords passés entre les deux parties, 4 160 finalistes des écoles professionnelles de l'enseignement devraient être affectés cette année à travers le pays. Le but est de réduire au moins à 30% le déficit déploré depuis quelques années dans les écoles publiques. Mais dans un premier temps, 2 950 finalistes ont été déployés, en attendant la signature de la liste additive par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.



Le bus transportant les enseignants finalistes dans le Pool/DR

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Un partenariat novateur signé entre la Fifa, l'Unesco et le PAM

En marge du Forum économique mondial de Davos, les dirigeants des trois institutions ont conclu un accord en vue d'améliorer l'accès des enfants à l'éducation, au sport et promouvoir des compétences importantes pour leur futur.

Le nouveau programme Football for schools de la Fifa vise à rendre le football plus accessible aux garçons et aux filles du monde entier en intégrant des activités footballistiques dans les programmes d'éducation physique (ou comme activité extrascolaire), contribuant ainsi à l'éducation, au développement et à la responsabilisation des enfants.

Dans le cadre de la feuille de route stratégique de la Fifa (Fédération internationale de football association), Fifa 2.0 : la vision pour l'avenir, la conception et la mise en œuvre du programme contribuent au développement du jeu au niveau national tout en le mettant au service des communautés locales. Il fournira un soutien sous la forme d'actions et d'outils tangibles, tels que la fourniture de matériel éducatif et pédagogique (y compris des applications et une plate-forme en ligne) pour les enseignants.

Grâce à cette initiative, onze millions de ballons de football seront distribués dans les écoles des deux cent onze associations membres de la Fifa, touchant plus de sept cents millions d'enfants, et une plate-forme en ligne sera créée pour informer les enseignants de la manière d'intégrer le football dans l'enseignement. En particulier, le programme bénéficiera de l'expérience considérable de la Fifa en matière de développement technique du football ; de la longue expérience de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en

matière d'éducation et de sport. L'alimentation scolaire contribue à garantir à chaque enfant l'accès à l'éducation, à la santé et à la nutrition en fournissant des repas à l'école, base importante pour le sport et l'éducation physique.

Gianni Infantino de la Fifa, Audrey Azoulay de l'Unesco et David Beasley du Programme alimentaire mondial (PAM) ont souligné l'importance des partenariats entre les organisations internationales, les gouvernements, les associations nationales de football et la Fifa pour améliorer l'accès au sport et accroître la contribution du sport en vue de l'atteinte des Objectifs du développement durable des Nations unies.

A l'issue de la cérémonie de signature, le président de la Fifa a déclaré : « La formalisation de notre partenariat constitue une étape clé et marque le début d'une nouvelle ère de coopération entre la Fifa, l'Unesco et le Programme alimentaire mondial. Utiliser le pouvoir du football pour promouvoir le changement social et l'éducation est dans notre intérêt commun, et les trois organisations qui unissent aujourd'hui leurs forces sont les mieux placées pour exploiter ce potentiel ».

Intervenant à son tour, la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a ajouté : « Cette initiative met en lumière le rôle puissant joué par le sport en tant qu'outil central de l'éducation. L'enseignement du football dans les écoles contribuera à

diffuser des valeurs sportives telles que l'esprit d'équipe et le respect. Ce programme contribuera également à développer des compétences telles que la confiance en soi et à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Promouvoir l'éducation par le sport contribue à la mission de l'Unesco, en tant qu'agence des Nations unies pour l'éducation ».

David Beasley, directeur exécutif du PAM, a réagi en ces termes : « Ce partenariat PAM-Fifa rehaussera la visibilité de notre programme d'alimentation scolaire et nous pensons que cela signifie que davantage d'élèves bien nourris seront prêts à apprendre et en mesure de créer un avenir meilleur pour eux-mêmes, leurs communautés et leurs nations ».

A noter que la mise en œuvre du programme Football for schools devrait commencer à la mi-2019 avec le lancement de projets pilotes en Afrique, en Asie et Amérique latine, sur la base de l'intérêt exprimé par les associations nationales et des conditions sportives et footballistiques locales spécifiques des pays concernés. Un budget de cent millions de dollars américains a été alloué par la Fifa à ce programme, qui sera mis en œuvre jusqu'en 2022.

Guillaume Ondzé

INFORMATION ET COMMUNICATION

Une plate-forme des associations des médias en chantier

Les associations de la société civile œuvrant dans le domaine ont mis en place, le 5 février à Brazzaville, un comité préparatoire devant élaborer les documents fondamentaux du groupement des professionnels des médias.

Le comité préparatoire, composé de cinq membres, est présidé par Jean Charles Maniongui. La création de la plate-forme des professionnels des médias est l'une des recommandations des assises de la presse congolaise, organisées à Brazzaville, du 25 au 28 octobre 2018.

C'est pour cette raison que ces travaux préparatoires ont été placés sous la direction du président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, qui a tenu à préciser, dans son mot de circonstance, que ce groupement sera un partenaire de son institution. Cette plate-forme ne sera pas placée sous sa présidence et ne recevra aucune directive provenant de l'organe de régulation des médias. Elle sera une structure autonome et indépendante, a précisé Philippe Mvouo.

Poursuivant son propos, le président du CSLC a relevé que les associations composant la plate-forme conservent leur autonomie fonctionnelle. Par ailleurs, a-t-il ajouté, la structure se propose de veiller à réaliser l'autorégulation des médias dans le but de réduire la marge des fautes éthiques et déontologiques.

La coalition des professionnels de l'information et de la communication du Congo a été inspirée par l'expérience de la presse belge partagée, en marge des assises de la presse congolaise, par le président de l'Association des journalistes professionnels belges. L'organisation qui va voir le jour sous peu entend nouer des partenariats avec des structures analogues à travers le monde.

De son côté, le rapporteur du comité préparatoire, Clotaire Himbou, a signifié qu'un travail énorme attend les animateurs de cette structure au regard de la complexité des métiers d'informer et de communiquer.

Le comité préparatoire pour la mise en place de la plate-forme des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'information et de la communication est composé comme suit : président : Jean Charles Maniongui ; vice-présidente : Christine Nathalie Foundou ; secrétaire : Edouard Adzotsa ; membres : Line Georgette Kongo, Clotaire Himbou.

Roger Ngombé

SANTÉ PUBLIQUE

Appel à la subvention des médicaments anticancéreux

La prise en charge du cancer est estimée à plus de deux millions de FCFA par malade. Le président de la Ligue nationale congolaise de contrôle du cancer (Linac), Jean Baptiste Ngafoula, souhaite que l'Etat subventionne le traitement au même titre que les antirétroviraux en ce qui concerne le VIH/sida.

Le cancer est l'un des grands problèmes de santé publique au Congo, une redoutable cause de mortalité. Conscients de la gravité de la maladie, les pouvoirs publics, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, multiplient les mesures pour la vaincre. « La lutte contre le cancer a été prise en compte dans le Plan national de développement sanitaire 2018-2022 et le sera aussi dans le cadre de l'assurance maladie universelle que nous sommes en train de mettre en place », a souligné le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, lors de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le 4 février.

Seulement, les chiffres sur la maladie et le coût de la prise en charge évoqués par le président de la Linac, Jean Baptiste Ngafoula, appellent l'Etat à mettre la main dans la poche pour une subvention plus large. Selon lui, sur une période de dix ans plus, de cinq mille cinq cent trente-quatre nouveaux cas de différents types de cancers ont été enregistrés à Brazzaville, soit cinq cent cinquante nouveaux cas par année. Les enfants, les adultes et les personnes plus âgées sont concernés. Par ailleurs, le registre



Les participants à la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer/Adiac

des cancers au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, à lui seul, indique 1157 cas de cancers dans la période de 2016-2017, dont cinq cent vingt-deux chez les hommes, six cent trente-cinq chez les femmes et quatre-vingt-dix-sept cas des enfants de 0 à 14 ans.

Les cancers les plus observés sont ceux du col de l'utérus et du sein chez la femme et de la prostate chez l'homme. Celui du foie est différemment observé, selon les deux sexes. « La prise en charge du cancer de sein, par exemple, coûte environ 2 500 000 FCFA. En

raison du bas niveau des revenus, il est quasiment impossible que les traitements soient administrés de façon optimale. Nous demandons donc au gouvernement de subventionner les médicaments anticancéreux au même titre que les antirétroviraux, dans le cas du VIH/

sida », a souhaité le président de Linac.

La célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer est une occasion de faire prendre conscience de l'utilité d'un dépistage précoce de la maladie. Le directeur de cabinet de la ministre de la Santé a indiqué que cela peut conduire à la guérison quand la maladie est découverte tôt. A Brazzaville, les centres de dépistage existent au Centre hospitalier universitaire, au Laboratoire national de santé publique et à la clinique municipale Albert-Leyono, à Ouenzé, le cinquième arrondissement.

La Linac a été mise en place le 4 février à Brazzaville. Une naissance qui a coïncidé avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer. Elle rassemble en son sein les associations congolaises engagées dans cette lutte. Cette plate-forme présidée par Jean Baptiste Ngafoula permettra donc de mieux coordonner les actions visant à endiguer la maladie. La présidence de la Linac est tournante et le mandat est d'un an.

Rominique Makaya

PALUDISME

La campagne de distribution des moustiquaires imprégnées en cours de planification

L'atelier visant à recueillir les informations à la base afin de réussir l'opération sur toute l'étendue du territoire national se tient à Brazzaville.



Les participants à l'atelier de planification ouvert à Brazzaville

Une campagne de distribution des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (Milda) est prévue en juillet prochain, dans le cadre de la lutte contre le paludisme. Un projet du gouvernement congolais financé par le Fonds mondial et exécuté par Catholic relief services (CRS), une agence internationale d'aide humanitaire.

L'atelier de micro-planification en prélude à cette campagne s'est ouvert à Brazzaville, le 4 février, pour une durée de quatre jours. Après la capitale, d'autres localités emboîteront le pas. « Ces

ateliers nous permettront de recueillir les informations sur les ménages afin de mettre en place un bon système de distribution des moustiquaires », a expliqué Njara Rakotonirina, coordonnateur du CRS.

A l'issue des ateliers qui se tiendront sur toute l'étendue du territoire, les acteurs impliqués dans l'opération auront une idée fixe sur le nombre de moustiquaires à avoir, les moyens et les voies de distribution.

Il s'agira, par ailleurs, de développer les cartes détaillées par aire de santé et district sanitaire,

d'identifier les zones d'accès ou celles présentant des problèmes de sécurité spécifiques pour une planification correcte et une budgétisation adaptée. Les opportunités et ressources devant être prises en compte dans la planification seront aussi définies, y compris les besoins en ressources humaines et matérielles nécessaires pour la campagne de masse. Le budget de la campagne sera donc ajusté en fonction des informations actualisées pendant ces ateliers.

R.M.

L'association «Femme et nouvelle vision être» réalise un geste de solidarité

L'ONG organise, du 4 au 14 février, une campagne de dépistage gratuit du cancer du sein et de l'utérus à l'hôpital de base de Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville.

La campagne vise à dépister près de cinquante femmes de 40 à 62 ans en une semaine, à raison de dix femmes par jour. L'objectif de l'association est d'atteindre un total de huit cents femmes dépistées à fin 2019. Pour la réussite de l'activité, l'association Femme et nouvelle vision être (Fenovie) avait organisé, en amont, des séances d'information et d'éducation dans le huitième arrondissement, Madiou. Les participantes ont été enregistrées, programmées, orientées et accompagnées par Fenovie selon le programme de la cellule de dépistage. « Il s'agit ici d'aider les femmes à accéder au dépistage quel que soit leur milieu social et de faciliter ainsi une prise en charge précoce. Cette journée, nous l'avons consacrée au dépistage du cancer de l'utérus et du sein pour les femmes à faible revenu. Nous avons pensé qu'il y avait des femmes qui entendent parler du dépistage mais qui ne viennent pas vers les services spécialisés. Voilà pourquoi, nous sommes parties vers elles pour les sensibiliser et les volontaires sont venues aujourd'hui se faire dépister », a souligné la présidente de Fenovie, Amélie Kiyindou. D'après le Dr Bab Salam Nguaka, chef de l'unité de dépistage et service de médecine à l'hôpital de base de Makélékélé, la lutte contre le cancer passe d'abord par la prévention primaire et secondaire. « C'est ce qu'on essaie de faire ici. Vous savez que le pays n'a pas encore un programme de lutte contre le cancer. Même si les autorités sont en train de se battre pour que les choses se fassent dans le pays, nous devons mettre l'accent

sur la prévention. Il s'agit pour les femmes de venir ici faire un examen clinique de sein à la demande pour le dépistage du cancer », a-t-il commenté.

Après avoir pris la mesure de la problématique, le médecin spécialiste a invité toutes les femmes à participer à l'examen qu'on appelle colposcopie. « C'est un examen qui permet de déceler les lésions précancéreuses, c'est-à-dire avant qu'une femme ait un cancer du col de l'utérus, cela passe par plusieurs étapes qui peuvent durer dix ans, parfois vingt ans. Donc, cet examen permet de rechercher au niveau du col des signes qui montrent que si on ne fait pas attention, à l'avenir telle dame va avoir un cancer du col », a-t-il précisé.

Fenovie est une association des femmes issues de tous les milieux socio-économiques. Elle a pour objectifs : encourager la lutte contre le VIH/sida, le cancer, la drépanocytose, l'hypertension artérielle (HTA) et le diabète en soutenant et aidant les personnes souffrant de maladies chroniques (VIH/sida, cancer, drépanocytose, diabète, HTA, ...).

A noter que cette activité se déroule dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre le cancer et la mise en œuvre du projet « Préserve ton capital santé », initié par l'association Fenovie pour contribuer à la stratégie de lutte contre le cancer du sein.

Guillaume Ondzé

CHAN 2020

Le Congo en découdra avec la Guinée équatoriale

Les Diables rouges vont croiser les Nzalang en aller-retour pour le compte des éliminatoires de la 6e édition de la compétition qui aura lieu, l'année prochaine, en Ethiopie.

La Confédération africaine de football a procédé, le 30 janvier dernier, au tirage au sort des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan), sans préciser la date des rencontres. Quarante-sept sélections sont en lutte pour les quinze places qualificatives à la phase finale. L'Ethiopie, pays organisateur, est d'office qualifié.

Comme lors des précédentes éditions, les qualifications auront lieu sur la base des zones géographiques avec un certain quota de places pour chacune d'elles ainsi qu'un système de qualification qui leur est propre. Le Congo et la Guinée équatoriale, exemptés tous les deux du tour préliminaire pour le compte de la zone centre, vont se mesurer au tour prochain. Le match aller se jouera en Guinée équatoriale et le retour au Congo. Le vainqueur de cette double confrontation sera qualifié pour la phase finale. C'est pour la première fois, depuis la création de cette compétition réservée aux joueurs évoluant dans leurs pays respectifs, que les deux sélections se croisent en éliminatoires. Avant, le Congo était habitué à affronter les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) et le Cameroun.

Les Diables rouges courent après leur troisième qualification. Lors de leur première participation en 2014, en Afrique du sud, ils avaient été éliminés dès le premier tour. En 2018, au Maroc, ils ont échoué en quart de finale devant la Libye.



La joie de Carof Bakoua des Diables rouges lors d'un match gagné/DR

Zone nord (deux qualifiés)

Premier tour

Algérie-Maroc
Tunisie-Libye

Zone ouest A (deux qualifiés)

Premier tour

Guinée Bissau - Mali
Cap-Vert - Mauritanie
Liberia - Sénégal

Deuxième tour

Vainqueur Cap-Vert-Mauritanie - Vainqueur
Guinée Bissau-Mali

Vainqueur Liberia-Sénégal - Guinée

Zone ouest B (trois qualifiés)

Premier tour

Bénin - Togo

Deuxième tour

Vainqueur Bénin-Togo - Nigeria
Niger - Côte d'Ivoire
Ghana - Burkina Faso

Zone centre (trois qualifiés)

Premier tour

Centrafrique - Tchad

Deuxième tour

Vainqueur Centrafrique-Tchad - RDC
Sao Tomé-et-Principe - Cameroun
Guinée équatoriale - Congo

Zone centre est (deux qualifiés)

Premier tour

Tanzanie - Soudan
Kenya - Burundi
Soudan du Sud - Ouganda
Somalie - Rwanda

Deuxième tour

Vainqueur Kenya-Burundi - Vainqueur
Tanzanie-Soudan
Vainqueur Somalie-Rwanda - Vainqueur
Soudan du Sud-Ouganda

Zone sud (trois qualifiés)

Premier tour

Botswana - Seychelles
Swatini - Malawi

Deuxième tour

[1] Vainqueur Botswana-Seychelles
- Zambie

[2] Vainqueur eSwatini-Malawi -
Angola

Comores - Namibie

Madagascar - Mozambique

Lesotho - Afrique du Sud

Maurice - Zimbabwe

Troisième tour

Vainqueur match [2] - Vainqueur
match [1]

Vainqueur Madagascar-Mozambique

- Vainqueur Comores-Namibie

Vainqueur Maurice-Zimbabwe - Le-
sotho-Afrique du Sud

James Golden Eloué

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

2019, une année des transformations

Le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a rassuré récemment les cadres, agents et chercheurs évoluant sous lui que les centres de recherches seront transformés en instituts cette année.

Dans sa communication, le ministre a également appelé à adosser, en 2019, la recherche scientifique à la population. En effet, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a souhaité consacrer le temps à créer les conditions d'une bonne recherche scientifique et les mécanismes de l'innovation technologique en République du Congo. « *Je sais que l'année dernière, nous avons créé les conditions pour améliorer la visibilité de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. J'insiste pour qu'en 2019 nous arrivions à bien arrimer la recherche et l'innovation aux besoins du développement national* », a-t-il déclaré.

Quant aux chercheurs, il les a conviés à travailler pour l'intérêt de la population. Il était nécessaire, a-t-il rappelé, que les uns et les autres ne restent plus enfermés dans les laboratoires. Selon lui, les découvertes et autres produits de laboratoires doivent servir véritablement à la population et au peuple congolais.

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a, par ailleurs, reconnu les efforts

fournis en 2018. Il s'agit, entre autres, de la création des conditions de l'opérationnalisation de la gouvernance par la tenue des sessions inaugurales des conseils d'établissements, des conseils scientifiques. Il reste désormais la

où nous avons remis sur l'étrier tous les éléments de la gouvernance administrative. 2019 devrait être l'année où on devrait aller vers l'exécution de toute cette panoplie d'éléments administratifs », a souhaité

tion des centres de recherche en instituts de recherche, il a annoncé que la Cour suprême avait déjà donné ses avis et les projets de textes se trouvent actuellement dans les administrations habilitées. C'est ainsi qu'il a exhorté les

ment au travail.

Saisissant cette première occasion de l'année, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a félicité les agents et cadres qui ont été distingués par le président de la République et promis de fournir des efforts de récompenser l'excellence lors d'une cérémonie de décoration. « *Nous avons honoré ceux qui ont été distingués, nous avons dit merci à ceux qui sont partis mais nous devons créer les conditions de la bonne convivialité. Nous avons pensé que certains endroits devraient nous marquer; c'est pour cela que j'ai décidé que certaines salles, certains locaux scientifiques et de l'innovation technologique en République du Congo doivent porter les noms de ceux d'entre vous qui ont marqué la recherche scientifique* », a expliqué Coussoud-Mavoungou, demandant aux cadres et agents de lutter contre les antivaleurs et d'œuvrer pour la bonne gestion du patrimoine foncier de la recherche scientifique.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants/DR

tenue des commissions de direction. « *2018 a été l'année*

le ministre. S'agissant de la transforma-

agents de ces nouveaux instituts à se mettre véritable-

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo explore diverses options pour harmoniser ses comptes

L'exécutif veut choisir le système de Comptes nationaux trimestriels (CNT) qu'il estime mieux adapté à la formulation et au suivi des politiques macroéconomiques.



Les participants au séminaire régional (DR)

La République du Congo se penche vers les standards internationaux qui demandent davantage des efforts dans la production des comptes nationaux annuels. Le défi du moment, selon la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, est la migration au système de comptabilité nationale de 2008 et la mise en place d'un système de CNT.

En effet, les informations provenant de ce système constituent les plus importants indicateurs que sont le produit intérieur brut et ses agrégats tels que l'épargne, l'investissement, le revenu, la

consommation. « *La comptabilité nationale peut ainsi être un outil de prévision pour aider le gouvernement à connaître le niveau de l'activité économique du pays afin d'impulser un développement équilibré de tous les secteurs productifs (...)* », a souligné la ministre.

Elle évoquait le sujet macroéconomique, le 4 février à Brazzaville, à l'ouverture d'un séminaire régional sur la comptabilité nationale. « Comptes nationaux trimestriels cohérents avec les comptes nationaux annuels », c'est le thème de la formation de cinq jours organisée par le Centre régional d'assistan-

ce technique du Fonds monétaire international (Afrítac). Ces assises réunissent des cadres nationaux des pays membres de l'Afrítac centre et visent à renforcer les capacités des participants dans les méthodes et pratiques d'estimations des CNT, tout en mettant un accent particulier sur la cohérence de ces comptes et les comptes nationaux annuels dans les Etats membres. Depuis 2016, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale met en œuvre un programme communau-

taire de réformes afin de stabiliser le secteur économique et financier.

L'instauration d'un nouveau système de CNT nécessite la production régulière des informations sur les comptes, a rappelé un des conférenciers. « *En organisant ce séminaire, l'Afrítac centre répond ainsi à la demande de plus en plus forte en formation et en données relatives aux CNT dans tous les pays membres, à la suite d'une précédente session en avril 2018* », a indiqué son conseiller en

statistiques macroéconomiques, Sébastien Manzi.

Enfin, les participants vont surtout échanger sur les solutions pratiques expérimentées dans les pays ayant déjà introduit les CNT ; la bonne analyse des données sources pour les pays en cours d'introduction des CNT ; et une bonne compréhension des données sources et des méthodes d'estimations nécessaires pour l'introduction des CNT aux cadres des pays en phase préliminaire.

Fiacre Kombo

AUDIOVISUEL

Ouverture imminente de la phase II du stage de formation des étudiants

Le directeur général de l'entreprise Visionpro, Daaverlin Gondou Mbio, a assuré le 4 février à Brazzaville, au cours d'un entretien, la relance du stage de formation des étudiants spécialisés dans les métiers du secteur.

L'objectif poursuivi est de lutter contre l'oisiveté juvénile et de promouvoir les métiers de la télévision ainsi que du cinéma afin d'offrir un cadre d'apprentissage ainsi que de travail aux étudiants en sciences et techniques de la communication.

La seconde phase du stage qui débutera en mi-février est plus corsée par les modules de formation plus pratiques : émission culturelle (littérature, musique, cinéma, théâtre), prise de vue et de son, réalisation télé, montage vidéo, animateur-chroniqueur, écriture journalistique complétée par des magazines d'informations, grand public, sportives, santé et

droit de l'homme.

« *Il existe plusieurs réalisateurs de cinéma, de télévision, cadreur, monteurs et autres. Mais ces derniers exercent le*

métier avec beaucoup de difficultés et très souvent, les résultats de leurs réalisations ne sont pas de bonne qualité si bien qu'elles ne sont pas rete-

nues pour être diffusées au-delà de nos frontières », a indiqué Daaverlin Gondou Mbio.

Très préoccupé par le secteur de l'industrie audiovisuelle et cinématographique, il a ajouté que les difficultés rencontrées par les réalisateurs et techniciens sont, entre autres, le manque de contact avec le matériel professionnel ; l'inexistence d'un centre de formation pratique pour les métiers de l'audiovisuel et la défaillance des financements pour la réalisation des productions.

En accord avec les bailleurs nationaux ou ceux d'ailleurs, l'entreprise Visionpro, spécialisée dans la production audiovisuelle,

envisage sous peu l'ouverture, à Brazzaville, d'un grand centre de formation pratique des métiers de ce secteur. Par ailleurs, le directeur général de cette entreprise reste confiant de la signature prochaine d'éventuels accords de partenariats avec les autres bailleurs pour soutenir son œuvre.

Signalons que les finalistes de la première édition du stage de formation avaient bénéficié des attestations de participation cosignées par la direction de l'entreprise et la direction du Palais des congrès de Brazzaville.

Fortuné Ibara



RENFORCEMENT DU LEADERSHIP FÉMININ

Une vingtaine d'animatrices formée pour sensibiliser les femmes victimes de violences

Un atelier de sensibilisation a été organisé, du 31 janvier au 1er février, à Pointe-Noire, par l'ONG Azur développement à l'intention de vingt animatrices issues de différentes associations de la ville.

Le projet de renforcement du leadership féminin dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles est financé par l'ambassade de France au Congo. Il a pour objectifs de contribuer au respect du droit à l'intégrité physique ainsi que la protection des femmes et des filles face à la violence. Il vise également à renforcer les capacités de jeunes femmes actives dans les organisations de la société civile dans la prévention de ces violences et à mettre en place un système de collecte des données sur la violence faite aux femmes et aux filles pour orienter les actions et le plaidoyer.

« Vingt femmes actives dans les organisations de la société civile et celles du Programme concerté pluri acteurs vont



Une vue des officielles lors de la cérémonie d'ouverture de la formation des animatrices/Adiac descendre dans les quartiers, les écoles et les centres de santé pour sensibiliser les femmes et filles victimes de violence, les femmes et filles séropositives, les femmes défavorisées économiquement, les filles scolarisées et déscolarisées à briser le silence en s'ouvrant au guichet unique d'assistance aux femmes

et victimes de violence», a dit Emelyne Nkosso, cheffe de bureau Azur développement à Pointe-Noire.

Au cours de l'atelier, plusieurs communications ont été faites sur les différentes formes de violences faites aux femmes et aux enfants par Roméo Mbengou, juriste; les qualités et rôle d'une animatrice des sessions de sensibilisation, par Pascaline Niombo, sage femme; la préparation et l'organisation d'une descente d'identification de cas de violence sur le terrain; la prise en charge médicale des victimes de violence. Ces communications ont été ponctuées par des descentes de sensibilisation sur le terrain afin de permettre aux animatrices de s'imprégner du travail à faire.

Cette activité a eu lieu en présence de Madeleine Paka Zoulouka, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

VIE DES PARTIS

Le PCT Pointe-Noire offre du sang au centre interdépartemental de transfusion sanguine

Le geste a été accompli, mardi, dans le cadre de la célébration des quarante ans du mouvement de 5 février 1979 par les membres de la formation politique, sur le thème « Denis Sassou N'Guesso : une vision, des actions pour le Congo, l'Afrique et le monde ».

La délégation des membres du Parti congolais du travail (PCT) de Pointe-Noire a été conduite au Centre interdépartemental de transfusion sanguine par Victor Foudi, président de la fédération PCT de cette ville. Dégageant le sens de leur geste, il a fait savoir que ce don de sang visait à venir en aide aux compatriotes qui sont dans le besoin dans les hôpitaux, ajoutant qu'un homme en bonne santé est aussi un malade qui s'ignore.

Dégageant l'intérêt de la commémoration du quarantième anniversaire du mouvement du 5 février 1979, Victor Foudi a indiqué que cela valait bien la peine pour les membres du PCT à travers la République car, ce mouvement dirigé par Denis Sassou N'Guesso avait permis la réhabilitation du Comité central de leur parti qui avait réussi à tenir son troisième congrès extraordinaire, après sa mise en veilleuse par le Comité militaire du parti mis en place au lendemain de l'assassinat du président Marien Ngouabi. A l'issue de ces assises, a-t-il rappelé, Denis Sassou N'Guesso avait été

élu président du Comité central du parti, président de la République, chef de l'Etat et président du conseil des ministres.

Le président fédéral a aussi profité de cet événement pour lancer officiellement les travaux de réhabilitation du collège et de l'école primaire 5-février 1979, si-



Le président fédéral du PCT, Victor Foudi, offrant son sang/Adiac

tués au quartier kilomètre 4, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba. Remerciant pour sa part les membres de ce parti, le Dr Jean Pierre Pambou, directeur du centre interdépartemental de transfusion sanguine de Pointe-Noire et du Kouilou, a indiqué que le besoin était pressant pour un produit si précieux comme le sang. « Par ce geste, je remercie donc les membres du Parti congolais du travail du département de Pointe-Noire pour leur générosité qui va droit dans la pensée des malades qui sont dans les hôpitaux », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



INTERVIEW

Eddy Fleury Ngombé : « La fondation Kallé a mis en lumière les Bantous de la capitale lors de leur 60^e anniversaire »

Le 8 février, la fondation Kalle lance à Brazzaville l'album «Pont sur le Congo», le meilleur du Grand Kallé enregistré dans la capitale congolaise par les Bantous de la capitale entre septembre et novembre 2018 sous le regard bienveillant d'Edo Ganga. L'album sera disponible également en France et en Belgique. En prélude à son lancement officiel ainsi qu'à la traversée du fleuve pour également honorer ces deux moments à Kinshasa, son producteur exécutif, Eddy Fleury Ngombé, s'est livré aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Le 8 février sera présenté l'album «Pont sur le Congo». Quelle est la philosophie de cet opus ?

Eddy Fleury Ngombé (E.F.N.) : Nous avons une démarche de transmission de mémoire et de valorisation de notre patrimoine. Je pense que ce projet inédit remet la culture et la musique dans son rôle fédérateur des peuples et de carrefour des émotions.

L.D.B. : Quelle est l'ambition visée par la production de cet opus et pourquoi le choix des Bantous de la capitale ?

E.F.N. : La fondation Grand Kallé a pour mission de valoriser les œuvres de l'illustre Kabasele Tsamala « Grand Kallé ». Ce grand musicien a son histoire personnelle et professionnelle qui s'écrit sur les deux Congo. La présidente de la fondation a eu l'idée géniale de confier au plus grand et plus ancien groupe de nos deux Congo de réaliser ce magnifique hommage. La fondation Kallé,

par ce geste, a mis en lumière les Bantous de la capitale en l'année de la célébration de leur 60^e anniversaire. Cet orchestre a passé plusieurs années sans avoir réalisé d'album. Il a fallu ce projet inédit pour que nombreux redécouvrent la valeur de notre plus beau patrimoine musical. C'est bénéfique pour eux.

L.D.B. : Quels sont les objectifs visés ?

E.F.N. : Les objectifs visés sont, entre autres, la valorisation de notre rumba, la contribution par des actes à faire vivre notre musique dans le respect des hommes et de l'art.

L.D.B. : Quelle est la qualité du son que l'on peut retrouver dans cet album ? Le son grand Kallé ou le son actuel ?

E.F.N. : J'ai personnellement veillé à ne pas dénaturer le son original des sonorités intemporelles de Grand Kallé. Pour cela, j'ai fait appel au plus grand



ingénieur du Congo, Guy Noël Kombo. J'ai également évité les studios d'enregistrement qui ne correspondent pas à ce type de projet. Nous avons, par la suite, masterisé à Paris avec le concours des musiciens ayant côtoyé Grand Kallé pour

être plus prêt de son univers sonore. Je trouve important aussi de situer les mélomanes que cet album a été enregistré de septembre à novembre 2018. Il permet de dire que c'est un nouvel enregistrement et que l'orchestre les Bantous d'au-

jourd'hui, grâce aux mélanges des générations, est encore et toujours excellent.

L.D.B. : Tous les musiciens des Bantous de la capitale ont-ils participé à ce projet ?

E.F.N. : Nous n'avons pas pu utiliser tous les musiciens pour diverses raisons dont la principale est l'exigence et la difficulté d'interpréter un immense chanteur comme Grand Kallé.

L.D.B. : Et pour terminer

E.F.N. : Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé à ce projet. Ma gratitude à la promotrice de ce projet pour cet acte culturel inédit. Je remercie le patriarche Edo Ganga et les musiciens des Bantous de la capitale. Nous nous préparons à traverser le fleuve pour honorer ces deux moments à Kinshasa. Vive la rumba, vive notre musique !

Propos recueillis par Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Algérie, 20^e journée, 1^{re} division

Premier but sous les couleurs du CS Constantine pour Dylan Bahamboula. L'international congolais ouvre le score du droit à la 24^e et met son nouveau club sur les voies du succès chez l'USM Bel Abbes (4-0). Également impliqué sur le 2^e but, puis remplacé en seconde mi-temps.

Le CSC est 3^e du championnat.

Angleterre, 25^e journée, 1^{re} division

Grady Diangana est resté sur le banc lors du match nul obtenu par West Ham face aux Red de Liverpool (1-1). Les Hammers sont 12^e avec 32 points, à trente longueurs de leurs adversaires du jour.

Chypre, 19^e journée, 1^{re} division

Francis N'Ganga, titulaire et averti à la 77^e, et l'Ermis s'inclinent à domicile face à l'Omonia Nicosie (0-2). L'Ermis reste lanterne rouge avec 9 points.

France, 23^e journée, 2^e division

Valenciennes prend un point chez le Gazélec (0-0). Avec Eden Massouema titulaire.

Suspendu après son carton rouge face au Paris FC, Junior Etou était absent lors de la large défaite de Béziers à Lens (0-3).

Le promu biterrois est 18^e avec 2 points d'avance sur Nancy et le Red Star. VA est 17^e et premier non relégable avec 3 points de plus (22).

Israël, 22^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, titulaire, chute chez l'Ironi Rishon Lezion (0-1). Sixième, le Beitar totalise 34 points.

Pays-Bas, 23^e journée, 2^e division

Cambuur est défait sur le terrain de la réserve de l'AZ Alkmaar (1-2). David Sambissa était titulaire. Son club est 11^e avec 33 points.

Camille Delourme

SPORTS DE COMBAT

Brazzaville va abriter les championnats d'Afrique professionnels de kick boxing

La compétition dénommée « To Sangana », première édition, se déroulera dans la capitale congolaise du 21 au 23 février, au gymnase Henri-Elendé.

Gerry Blaise Bollé, le président de l'Association de boxe pied-poings (kick boxing) a donné l'information le 4 février. La compétition mettra aux prises trois pays, notamment le Gabon, la République démocratique du Congo (RDC) et le Congo. Sur le plan pratique, cinq combats de haute facture feront la particularité de cette première édition : deux en amateur K1, deux autres en professionnel en low kick opposant respectivement le Congo à la RDC et un combat professionnel en full contact mettant aux prises le Congo au Gabon. Ce combat contre le Gabon a un caractère particulier. Il connaîtra la participation officielle de la Wako Pro (l'instance qui gère le kick boxing mondial). Par le biais de la Confédération africaine de kick-boxing, elle assurera l'officialisation de la réglementation.

L'organisation de cette compétition à Brazzaville est une bataille gagnée. Elle valide, en effet, l'engagement pris par la Confédération africaine de kick boxing de programmer un combat retour dans la capitale congolaise, après la contestation du premier combat qui a opposé, en juillet 2016, à Libreville, au Gabon, le Congolais Roussel Ditoumona et l'athlète gabonais lors d'un championnat d'Afrique.

« Nous témoignons notre reconnaissance à la Confédération africaine qui nous a confié l'organisation de cette compétition. Ce n'est pas le fruit du hasard car, depuis quatre ans, nos athlètes réalisent de bonnes prestations en glanant des médailles à l'extérieur

du pays. Chez nous, nous voulons renouveler ce challenge en confirmant la place que nos Diables rouges occupent sur l'échiquier continental », a commenté Gerry Blaise Bollé.

« Le kick-boxing du Congo-Brazzaville qui réalise un parcours positif tant sur le plan national qu'international doit être valorisé car, il redore le blason du sport congolais. Raison pour laquelle, il s'est engagé à montrer ce qu'il sait faire à l'ensemble des enfants du pays devant naturellement les autorités de notre beau Congo-Brazzaville », a ajouté Me Césaire Alfred Nzobo, le directeur technique. Faisant le point technique, il a assuré que les athlètes sont prêts à en découdre avec leurs adversaires et ils n'attendent que le jour J.



Logiquement, cette compétition sera parrainée par la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires dont l'association est membre depuis 2010. Ce qui oblige cette fédération à contribuer à la réussite de l'événement conformément aux textes qui disent qu'elle doit financer l'association. Les dirigeants de l'association ont, quant à eux, promis de multiplier les stratégies pour attirer plusieurs sponsors car la compétition, a souligné Gerry Blaise Bollé, a double enjeu, à savoir assurer la visibilité du pays et faire la promotion de la discipline auprès du public sportif congolais. Il a, par ailleurs, souhaité voir les Congolais venir nombreux au gymnase soutenir les leurs. « Cette compétition nous permettra de mettre en lumière les valeurs nobles qui sont le respect de l'adversaire, le dépassement de soi, l'estime de soi et la diversité culturelle », a-t-il précisé. Le concept To Sangana, a-t-il indiqué, est un signe d'espoir qui prouve que les trois pays engagés dans cette compétition peuvent travailler ensemble.

La liste des athlètes congolais engagés Pour les combats amateurs en K-1

1- Dony Vouta (-65kg)

2- Berci Seth Moufoua (-71kg)

Pour les combats professionnels en Low-kick

1- Durel Tchikaya Pembelo (-63,5kg)

2- Guimard Malong Issay (-71kg)

Pour le combat professionnel Full-Contact
1- Krishna Moutyabi (-71kg)

James Golden Eloué